

TEBBOUNE INAUGURE LA STATION DE DESSALEMENT DE KOUDIET EDDRAOUCHE

UN ATOUT SUPPLÉMENTAIRE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8127 JEUDI 27 FÉVRIER 2025
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LE TAS DONNE GAIN DE CAUSE À L'USMA

Une douloureuse gifle à Lakjaâ

Page 24

MESURES DE RESTRICTION D'ACCÈS EN FRANCE

SÉVÈRE MISE EN GARDE DE L'ALGÉRIE

La France continue d'envenimer ses relations avec l'Algérie et accentue la crise en décidant d'une manière unilatérale d'imposer des restrictions sur les visas aux détenteurs de passeports diplomatiques algériens. N'ayant pas été informé, Alger a exprimé sa surprise et son étonnement quant à cette annonce qui s'inscrit dans «la longue liste des provocations, des intimidations et des menaces». Celles-ci sont de «nul effet sur notre pays qui n'y cédera pas. Toute mesure attentatoire à ses intérêts fera l'objet de mesures réciproques, strictes et immédiates», a répliqué le MAE algérien.

Page 3



UNIVERSITÉ DE SAÏDA

Premier Métavers médical en Afrique

Page 2

RAMADHAN

L'allocation de solidarité versée

Page 4

AFIN DE RENFORCER LEUR ÉDUCATION CIVIQUE

Les enfants auront leur Parlement

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PREMIER MÉTAVERS MÉDICAL EN AFRIQUE

L'université de Saïda révolutionne l'enseignement de la médecine

L'inauguration d'un espace de simulation immersive pour l'apprentissage médical, à l'université de Saïda, une première en Afrique, marque une grande avancée dans l'enseignement médical au niveau national et continental, c'est ce qu'a indiqué, hier, Kamel Baddari, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.


Une grande avancée.

L'université de Saïda Dr Moulay Tahar franchit un nouveau cap dans la formation médicale en inaugurant l'Espace de simulation immersive et de Métavers pour l'apprentissage médical (Esimam). Ce projet ambitieux, développé en partenariat avec Anatomis Advanced Diagnostics, Digi-RootsXR et Condor Electronics, place l'Algérie à l'avant-garde de l'enseignement médical en Afrique. Grâce à des technologies immersives, il transforme l'apprentissage des futurs médecins en offrant un environnement interactif et innovant, aligné sur les dernières avancées scientifiques et numériques.

L'Esimam s'inscrit dans la continuité du développement de TechRih, première table d'anatomie numérique algérienne. Présentée en avril 2024 au Salon international du matériel médical (SIMEM) d'Oran, elle a ensuite été dévoilée au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, avant de capter l'attention du président de la République lors de la Journée de l'étudiant en mai 2024. Sa version améliorée a ensuite été exposée en décembre lors de la Conférence africaine des start-ups (ASC), organisée au Centre international des conférences (CIC) d'Alger.

Loin d'être un simple aboutissement, cette innovation marque le début d'une véritable transformation dans la formation médicale en Algérie. L'université de Saïda entend capitaliser sur cette avancée en intégrant des outils numériques de pointe qui redéfinissent l'apprentissage des sciences de la santé.

L'Esimam repose sur des équipements de dernière génération qui offrent une approche pédagogique inédite. Il comprend la dernière version de TechRih, avec un écran tactile haute définition permettant d'explorer en détail les structures anatomiques, ainsi que des écrans géants destinés à renforcer l'expérience immersive.

Il est également équipé de vingt casques de réalité virtuelle (VR) offrant une exploration tridimensionnelle du corps humain, avec la possibilité de manipuler virtuellement les organes et les systèmes biologiques. Un logiciel développé par Digi-RootsXR, conçu pour simuler des interventions médicales et des situations cliniques dans un environnement interactif et immersif.

Ces outils révolutionnent l'enseignement traditionnel en mettant l'accent sur la pratique et la visualisation dynamique. Les étudiants peuvent manipuler des structures anatomiques, simuler des interventions chirurgicales et s'exercer dans un cadre virtuel proche de la réalité. Cette approche diminue la dépendance aux dissections sur cadavres et aux supports pédagogiques classiques, tout en offrant une formation plus accessible et efficace.

En outre, en intégrant des environnements immersifs, ce nouvel outil innovant améliore la mémorisation des connaissances et permet aux étudiants d'acquérir une meilleure maîtrise des gestes médicaux. Cette pédagogie, qui repose sur l'expérience et l'interaction, favorise un apprentissage plus intuitif et engageant.

Les enseignants disposent également de nouvelles opportunités pour adapter leur pédagogie aux besoins des étudiants. Grâce aux simulations interactives et au suivi en temps réel, ils peuvent ajuster leurs méthodes d'enseignement et proposer des exercices personnalisés. Cette flexibilité améliore la progression des étudiants et leur permet d'assimiler plus rapidement des concepts complexes.

En offrant des conditions d'apprentissage optimales, l'Esimam contribue à la formation de professionnels de santé mieux préparés aux défis du terrain. Ce modèle innovant met l'accent sur la pratique et le perfectionnement des compétences, ce qui constitue un atout majeur dans un domaine où la précision et la maîtrise technique sont essentielles.

Avec l'Esimam, l'université de Saïda s'impose comme un acteur-clé de la modernisation de l'enseignement médical en Algérie et en Afrique. Ce projet, en phase avec les tendances mondiales, pourrait inspirer d'autres établissements à adopter des approches similaires et intégrer les nouvelles technologies dans leurs formations.

Cette initiative s'inscrit également dans une démarche de démocratisation du savoir, en mettant à disposition des outils numériques avancés, elle réduit les disparités géographiques et offre à un plus grand nombre d'étudiants la possibilité d'accéder à une formation de haut niveau. L'Esimam devient ainsi un levier pour améliorer la qualité de l'enseignement médical et renforcer les capacités des futurs médecins algériens et africains.

Au-delà du secteur médical, cette avancée témoigne d'une volonté plus large de moderniser l'enseignement supérieur en Algérie. L'intégration du numérique dans les formations constitue un levier stratégique pour améliorer la qualité de l'éducation et aligner le système universitaire sur les standards internationaux.

Sihem Bounabi

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une nouvelle loi renforce leurs droits

LES PERSONNES en situation de handicap en Algérie verront leurs droits renforcés et leur qualité de vie améliorée, et ce à la faveur de la nouvelle loi qui vient d'être publiée dans le Journal Officiel numéro 12. Ce texte législatif, qui marque une avancée majeure, introduit des mesures concrètes en matière de transport, de logement, d'emploi et d'accessibilité aux infrastructures publiques.

L'une des mesures phares de cette nouvelle loi concerne les facilités de transport accordées aux personnes en situation de handicap. Elles bénéficieront désormais de la gratuité ou de réductions tarifaires sur les transports publics, qu'il s'agisse de trajets par route, par rail ou par mer.

Pour les voyages en avion, les personnes dont le taux d'incapacité est de 100 % auront droit à des réductions sur les vols intérieurs. Leurs accompagnateurs pourront également profiter de ces avantages tarifaires sur les compagnies aériennes publiques.

Par ailleurs, des places réservées dans les transports en commun seront mises à leur disposition afin de faciliter leurs déplacements au quotidien.

L'accès au logement est un autre volet essentiel de cette réforme. Les personnes en situation de handicap, et plus particulièrement celles ayant un taux d'incapacité de 100 %, bénéficieront de réductions pour l'achat ou la location de logements sociaux.

En outre, la loi impose des aménagements architecturaux obligatoires afin d'adapter les infrastructures résidentielles aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap. Cette mesure concerne aussi bien les bâtiments publics que privés, garantissant ainsi une meilleure accessibilité.

L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap est également au cœur de cette nouvelle législation. Les employeurs, qu'ils soient publics ou privés, devront désormais réserver au moins 1 % de leurs postes de travail à cette catégorie de citoyens.

En cas de non-respect de cette obligation, les entreprises seront soumises à une contribution financière annuelle. Ces fonds serviront à financer des programmes destinés à favoriser l'intégration professionnelle des travailleurs en situation de handicap.

La loi renforce également les règles d'accessibilité des infrastructures publiques et privées. Désormais, les établissements scolaires, universitaires, de formation, religieux, de santé, ainsi que les bâtiments administratifs devront être aménagés pour faciliter l'accès aux personnes en situation de handicap.

Ces nouvelles exigences s'appliquent également aux lieux dédiés aux activités sociales, sportives, économiques, culturelles et de loisirs, permettant ainsi une participation plus active des personnes en situation de handicap à la vie publique et sociale. Les autorités devront également prendre en compte les besoins des personnes en situation de handicap dans l'aménagement des espaces publics. A cet effet, 5 % des places de stationnement dans les parkings publics leur seront réservées, ainsi qu'à leurs accompagnateurs.

De plus, la loi instaure une priorité d'accueil pour ces personnes dans les administrations et les institutions publiques et privées, leur permettant ainsi de bénéficier d'un service plus rapide et adapté à leurs besoins.

Avec cette nouvelle loi, l'Algérie franchit une étape importante dans la protection et l'intégration des personnes en situation de handicap. Ces mesures visent à renforcer leur autonomie, à améliorer leur qualité de vie et à favoriser leur inclusion dans la société et le monde du travail.

Lynda Louifi

TEBBOUNE INAUGURE LA STATION DE DESSALEMENT DE KOUDIET EDDRAOUCHE

«Une étape historique»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé hier, à El-Tarf, à l'inauguration de l'usine de dessalement de l'eau de mer de Koudiet Eddraouche, d'une capacité de production de 300 000 mètres cubes/jour. Il a affirmé que ce qui a été accompli pour approvisionner les Algériens en eau restera gravé dans l'histoire. Il s'agit de la troisième station de dessalement inaugurée en moins d'une semaine par le président Tebboune. Ces réalisations marquent un tournant dans les efforts de l'Algérie pour faire face à la pénurie d'eau et assurer la durabilité de ses ressources hydriques.

Après avoir suivi des exposés techniques concernant l'usine de dessalement d'eau de mer Koudiet Eddraouche qu'il a inaugurée, dans la commune de Berrihane, wilaya d'El-Tarf, le président de la République a déclaré que « ce qui a été accompli pour approvisionner les Algériens en eau restera gravé dans l'histoire », ajoutant que « ces projets d'envergure font honneur à l'Algérie victorieuse ».

Après avoir adressé ses remerciements à tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de cette usine, le président de la République a souhaité que les deux projets restants soient bientôt parachevés pour boucler la boucle, de l'extrême Est à l'extrême Ouest.

« Je suis extrêmement fier de la synergie et de la coordination parfaite entre les travailleurs et les cadres, ayant permis cette réalisation historique », a dit le président de la République.

A cette occasion, le Président a écouté un exposé exhaustif sur le déroulement des travaux et les différentes étapes de réalisation de cette infrastructure vitale, d'une capacité de production de 300 000 mètres cubes/jour, soit 300 millions de litres/jour, permettant d'alimenter en eau potable les habitants des wilayas d'El-Tarf, de Guelma, d'Annaba et de Skikda.

Ce projet d'envergure s'inscrit dans le cadre du programme national décidé par le président de la République pour la réalisation de cinq grandes usines de dessalement d'eau de mer dans les wilayas d'El-Tarf (Koudiet Eddraouche), de Béjaïa (Tighremt-Toudja), de Boumerdès (Cap Djinet), de Tipasa (Fouka) et d'Oran (Cap Blanc), d'une capacité de production de 300 000 mètres cubes/jour chacune, pour un coût de près de 2,4 milliards de dollars.



Un atout supplémentaire.

Réalisés en un temps record, ces projets visent à renforcer la sécurité hydrique et à répondre aux besoins des citoyens en eau potable. Ce programme national, qui repose sur les compétences nationales et les technologies de pointe, reflète les grandes avancées réalisées par l'Algérie en matière de renforcement de la sécurité hydrique et de réalisation des grands projets à caractère stratégique.

Ont assisté à la cérémonie d'inauguration de ce projet stratégique le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée Saïd Chanegriha, le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, les responsables des entreprises nationales chargées de la réalisation, ainsi que les autorités civiles et militaires de la wilaya d'El-Tarf.

S. Ould Brahim

MESURES DE RESTRICTION D'ACCÈS EN FRANCE

L'Algérie ne cédera pas aux provocations

LE GOUVERNEMENT français continue d'envenimer ses relations avec l'Algérie. Il vient d'accentuer la crise en décidant, de manière unilatérale, d'imposer des restrictions sur les visas aux détenteurs de passeports diplomatiques algériens, pourtant réglementés par un accord bilatéral signé en 2013.

Cette décision a été annoncée avant-hier par le chef de la diplomatie française Jean-Noël Barrot, qui a évoqué des mesures supplémentaires de restriction de circulation et d'accès au territoire national pour certains ressortissants algériens, sans préciser les détails ou donner de noms.

Le gouvernement algérien n'a pas tardé à réagir à cette nouvelle provocation, qui fait partie d'une longue série d'intimidations, de menaces et de chantages contre l'Algérie et ses ressortissants.

Dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères, diffusé hier, Alger a exprimé sa « ''surprise'' et son ''étonnement'' quant à cette annonce de « mesures de restriction de circulation et d'accès au territoire français prises à l'encontre de ressortissants algériens titulaires de documents de voyage spéciaux les exemptant de formalités de visas ».

A travers ce communiqué, le gouvernement algérien a indiqué qu'il n'a été « aucunement informé » de cette décision « comme le commandent les dispositions de l'article 8 de l'accord algéro-français en matière d'exemption réciproque de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques ou de service ».

Pour l'Algérie, cette décision a des conséquences incalculables sur la relation algéro-française. L'annonce de ces mesures dont l'Etat algérien « n'a pas été informé s'inscrit dans la longue liste des provocations, des intimidations et des menaces dirigées contre l'Algérie. Celles-ci sont de nul effet sur notre pays, qui n'y cédera pas. Toute mesure attentatoire à ses intérêts fera l'objet de mesures réciproques, strictes et immédiates ».

Le communiqué indique que « l'Algérie est manifestement devenue l'enjeu de querelles politiques intra-françaises où tous les coups bas politiciens sont permis dans le cadre d'une compétition, dont l'extrême droite est l'instigateur, le référant et le donneur d'ordres. Cette dynamique, qui entraîne dans son sillage non seulement des forces politiques françaises mais également des membres du gouvernement français, peut avoir des conséquences incalculables sur la relation algéro-française dans toutes ses dimensions ».

Toujours à propos de cette affaire, le ministère algérien des Affaires étrangères a souligné que les autorités algériennes « n'ont aucune connaissance de pareilles mesures restrictives, à l'exception de deux cas précis intervenus sur la période récente ».

Le premier cas a fait l'objet, sur demande d'explications algérienne, d'expression de regrets de la part des autorités françaises et a été qualifié d'« incident malheureux dû à une rupture dans la chaîne de commandement ».

Le deuxième cas, intervenu très récemment, fait l'objet actuellement d'une même demande d'explications adressée aux autorités françaises.

Il convient de souligner que la France tente de faire pression sur tous les pays membres de l'Union européenne concernant la question de délivrance de visas, ciblant directement l'Algérie. Le chef de la diplomatie française a révélé, hier, qu'il allait proposer que les délivrances de visas soient réduites « par tous les pays européens en même temps » pour les Etats qui ne reprennent pas leurs ressortissants expulsés.

Depuis de longs mois, des personnalités de la droite, de l'extrême droite et des courants radicaux et xénophobes font campagne contre l'Algérie et sa diaspora, défendant un simulacre « rapport de force » qu'il faut instaurer. Samedi dernier, c'est le Premier ministre François Bayrou qui a cédé aux chantages extrémistes en promettant que Paris pourrait engager des mesures de rétorsion dès cette semaine, notamment sur les visas.

Pour rappel, c'est le ministre français de la Justice, Gérald Darmanin, qui a proposé, le premier, de « supprimer » la dispense de visa dont bénéficient les officiels algériens. « Ça paraît plus intelligent, plus efficace et ça peut se faire très rapidement », a-t-il estimé, alors qu'il commentait l'affaire de l'influenceur algérien Boualem N., connu sous le pseudonyme de Doualemn, expulsé en Algérie avant d'être renvoyé en France.

Mohamed K.

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Près de 4,5 quintaux de kif traité saisis en provenance du Maroc

DANS LE CADRE de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic en Algérie, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, ont mis en échec des tentatives d'introduction de 4,49 quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 4,56 kg de cocaïne et 776 374 comprimés psychotropes ont été saisis en une semaine.

Toujours en matière de lutte contre le trafic de drogue, et lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 60 narcotrafiquants ont été intercepté durant la même semaine, soit durant la période allant du 19 au 25 février. C'est ce qu'a indiqué un bilan opérationnel de l'ANP rendu public hier.

La lutte antiterroriste a également porté ses fruits. En effet, suite à une opération de fouille et de ratissage à Médéa, un détachement de l'ANP a abattu, le 20 février 2025, le terroriste dénommé Sawan Boualam, alias Hilal, et a récupéré un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et d'autres effets, selon le cmême communiqué. Un autre terroriste dénommé Mohamed Benyahia, alias Abdel Rafie, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, en sa possession un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations.

Dans différentes wilayas du Sud, soit à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et In Guezzam, « des détachements de l'ANP ont arrêté 386 individus et saisi 30 véhicules, 203 groupes électrogènes, 119 marteaux-piqueurs ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite », ajoute le communiqué.

De même, 29 autres individus ont été arrêtés et 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un pistolet automatique, 10 fusils de chasse, 42 342 litres de carburant, ainsi que 57 quintaux de tabacs et 49 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations, note la même source. Par ailleurs, les garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 100 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 163 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

S. Ould Brahim

TRANSPORT DES GRANDES LIGNES À MÉDÉA

Obligation aux véhicules de rentrer dans la gare routière

PARMI les nombreuses doléances présentées au wali, à l'occasion de sa rencontre avec les représentants de la société civile et les notables de la commune de Médéa, mercredi dernier, celles relatives au transport urbain et interurbain ainsi que les problèmes liés aux dessertes entre le chef-lieu de wilaya et la capitale ainsi que vers les autres destinations du pays.

A la problématique des dessertes inter-wilayas et en direction de la capitale, la solution a été vite trouvée par la direction des transports, avec l'imposition aux véhicules de transport de voyageurs passant par le réseau routier traversant le chef-lieu de wilaya l'obligation de rentrer dans la gare routière située à la périphérie de la ville et à proximité de l'autoroute Nord-Sud.

Désormais, il appartient à la direction de la gare routière de Médéa relevant de la Société de gestion des gares routières d'Algérie (Sogral) de faciliter l'accès à la gare aux véhicules de transport de voyageurs desservant les grandes lignes en direction du grand Sud et de l'ouest du pays, et de leur réserver des aires de stationnement afin de leur permettre d'assurer, le temps nécessaire, la manutention des bagages ainsi que la montée et la descente des voyageurs, et ce à compter du 23 février 2025.

Suite aux instructions données par le wali aux services de la direction des transports, à l'issue de la réunion avec la société civile, il a été constitué des brigades chargées d'effectuer des sorties sur terrain afin de mener des contrôles, nuit et jour, au niveau du barrage fixe de Ben Chicao, en coordination avec la Gendarmerie nationale, dans l'objectif de vérifier le respect de l'obligation de passage par la gare routière de Médéa et s'assurer du cachet de la Sogral sur la feuille de route du véhicule.

Les voyageurs souhaitant se déplacer vers les wilayas du sud, de l'ouest et de l'est du pays sont informés qu'il leur est possible d'effectuer leurs réservations au niveau des guichets de la gare routière ou via l'application Mahatati, téléchargeable sur téléphone mobile, a annoncé la direction des transports de Médéa.

Ces nouvelles dispositions répondent aux vœux des citoyens de Médéa parmi les travailleurs et les étudiants qui sont obligés de prendre quotidiennement les transports publics assurant les dessertes en direction de la capitale et vers d'autres destinations, sans beaucoup d'attente pour rallier la capitale.

Entrée en exploitation en 2012, la gare routière, qui s'étale sur une importante superficie, est dotée d'une plate-forme de manœuvre comprenant 2 quais, des aires de stationnement pour bus de transport urbain et pour taxis ainsi que d'un parking visiteurs.

Elle est composée d'un rez-de-chaussée et d'une mezzanine, où sont concentrés différents espaces dont des salles d'embarquement et de débarquement, des guichets, une infirmerie, une salle de prière, des toilettes, des locaux commerciaux, des bureaux.

Nabil B.

RAMADHAN

L'allocation de solidarité versée à tous les bénéficiaires

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a achevé l'opération de versement de l'allocation de solidarité de 10 000 DA, à l'occasion du mois sacré de ramadhan, à l'ensemble des bénéficiaires, conformément aux délais fixés par les autorités publiques. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.



Une bouffée d'oxygène pour les familles nécessiteuses.

Le ministère a précisé que cette aide a été créditée sur les comptes courants postaux de l'ensemble des citoyens et citoyennes remplissant les conditions requises, et ce dans toutes les communes du pays.

Les bénéficiaires sont invités à vérifier le crédit de l'allocation sur leurs comptes et à contacter les services compétents en cas de besoin. Il a également été souligné que les services centraux du ministère ont coordonné avec les communes, les wilayas et les différents secteurs ministériels concernés pour mobiliser les ressources financières nécessaires, couvrant ainsi toutes les listes d'inscrits à travers le territoire national.

Le ministère a fait savoir que le financement provient du budget de l'Etat, des budgets des communes et des wilayas, ainsi que de la contribution du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Il convient de noter que les listes des bénéficiaires ont été établies après une opération de vérification rigoureuse, incluant des enquêtes sociales et de terrain, ainsi que le croisement des données avec les différentes instances et administrations concernées. Cette démarche vise à assurer une distribution efficace et transparente de l'aide, renforçant ainsi la solidarité nationale en cette période de piété et de partage.

Pour rappel, le ministère avait insisté sur l'importance du respect du calendrier établi, afin de garantir que les bénéficiaires reçoivent l'aide dans les délais impartis.

Cette aide devait être versée sans frais postaux et a été destinée exclusivement aux familles vulnérables enregistrées auprès de la commune de leur lieu de résidence, et ce avant l'arrivée du mois sacré.

L'organisation de cette opération s'est déroulée en cinq phases distinctes. Elle a débuté par la mise en place des commissions régionales et des comités locaux chargés de superviser le processus. Les personnes ayant déjà bénéficié de l'aide en 2024 n'étaient pas tenues de renouveler leurs demandes, étant inscrites automatiquement dans le système, sous réserve de vérification de leur éligibilité via des enquêtes sociales menées sur le terrain par les autorités locales.

Pour les nouveaux demandeurs, un dossier comprenant un formulaire d'information et un chèque postal barré avait été requis. Les candidats pour l'année 2025 devaient s'inscrire en ligne via le site du ministère de l'Intérieur ou en personne à leur commune de résidence durant la période du 1er novembre au 15 décembre 2024.

Cette inscription s'est faite sur la base d'un formulaire à remplir, et les informations collectées ont été ensuite utilisées pour établir une liste préliminaire des bénéficiaires. Une fois les inscriptions effectuées, les autorités locales s'étaient chargées de procéder à des enquêtes sociales pour valider les dossiers des candidats, en coopération avec d'autres institutions publiques et associatives. Ces enquêtes avaient été clôturées à la fin du mois de décembre, permettant ainsi d'ajuster et d'assainir la liste des bénéficiaires.

Les commissions de coordination régionales avaient ensuite pour mission de superviser les enquêtes sociales et de s'assurer de la conformité des informations relatives aux bénéficiaires.

Un contrôle des données a ainsi également été effectué en croisant les informations des candidats avec d'autres registres administratifs, tels que les données relatives aux véhicules immatriculés au niveau régional. Si les enquêtes révélaient des incohérences ou de fausses déclarations, les individus concernés ont été automatiquement supprimés de la liste des bénéficiaires.

Pour garantir le bon déroulement de l'opération, le ministère de l'Intérieur a prévu des crédits financiers spécifiques pour chaque commune, selon ses capacités. Ces fonds ont ainsi été alloués en fonction des besoins, avec un suivi rigoureux des finances locales pour éviter tout risque de pénurie de trésorerie lors des paiements. Les communes avaient la responsabilité de veiller à ce que l'aide soit versée aux bénéficiaires avant le début du mois de ramadan, tout en assurant une gestion transparente et précise des données liées à l'opération.

Sihem Bounabi

HYDROCARBURES

Sonatrach et Sinopec signent un contrat de 850 millions USD

LE GROUPE Sonatrach a signé un contrat avec la société chinoise Sinopec d'une valeur de 850 millions de dollars USD, relatif à l'exploration et à l'exploitation du champ de Hassi Berkane-Nord (HBAN), situé entre les deux wilayas de Ouargla et d'El-Meniaâ.

Le contrat a été signé mardi par le vice-président chargé de l'exploration et de la production, Farid Djettou et le directeur général de Sinopec International Energy Investment (HK) Holding Ltd, Weisong XUE, lors d'une cérémonie présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab et en présence du Président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du Senior vice-Président de Sinopec, Niu Shuanwen, ainsi que de l'ambassadeur chinois, Dong GUANGLI.

Le contrat est un partenariat entre Sonatrach et Sinopec, sous forme de partage de production sur le périmètre de Hassi Berkane-Nord (HBAN), et ce après des négociations directes entre les deux parties, selon l'article 91 de la Loi des hydrocarbures prévoyant la possibilité pour le groupe public de conclure un contrat d'hydrocarbures en gré à gré, après concertation avec l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT). Le périmètre HBAN est situé à environ 80 km au Sud-ouest de Hassi Messaoud et s'étend sur une surface de près de 9.700 km2, et ce dans le bassin d'Amguid Messaoud.

Ce contrat permettra d'exploiter les hydrocarbures au niveau des blocks 428 et 429 contenants du gaz naturel condensé.

D'une durée de 30 ans, renouvelable une fois pour une durée ne dépassant pas dix ans, ce contrat intervient à l'issue du protocole d'accord signé par les deux parties en mars dernier.

Le financement de l'exploration sera assuré à hauteur de 100 % par la société chinoise, tandis que les investissements ultérieurs seront partagés, en cas de résultats positifs, à hauteur de 30% pour la Sonatrach et de 70% pour la Sinopec, selon les explications fournies.

Dans son allocution à cette occasion, M. Hachichi a estimé que la signature de ce contrat «est un nouveau jalon dans le processus d'une coopération réussie avec Sinopec et une preuve claire sur l'engagement commun à renforcer ce partenariat et à le promouvoir vers des perspectives plus larges». Dans ce cadre, le PDG s'est félicité du succès réalisé dans le cadre du partenariat établi depuis 2002 dans le champ de Zairzaitine, qui constitue l'un des principaux piliers de notre relation avec Sinopec». De son côté, le Senior Vice-Président de Sinopec, Niu Shuanwen a affirmé que la signature de ce contrat constituait «une étape importante» dans le développement du secteur énergétique en Algérie, notamment en matière de production du gaz.

L'ambassadeur chinois a, quant à lui, rappelé dans une allocution, l'importance du contrat conclu qui sera «mutuellement bénéfique», saluant les mesures incitatives importantes contenues dans la Loi des hydrocarbures et la nouvelle loi sur l'investissement en Algérie.

S. N.

AFIN DE RENFORCER LEUR ÉDUCATION CIVIQUE

Les enfants auront leur Parlement

Dans le cadre d'une initiative inédite, le ministère de l'Education nationale a annoncé, hier, la création du Parlement de l'enfant algérien. Ce projet, mené en collaboration avec l'Assemblée populaire nationale (APN), vise à donner la parole aux jeunes et à renforcer leur engagement citoyen dès le plus jeune âge.



Le ministère de l'Education nationale a souligné, dans un communiqué rendu public, que ce Parlement constituera «une opportunité pour les enfants de s'exprimer librement, d'échanger leurs idées et d'interpeller directement les membres du gouvernement lors des sessions générales».

Véritable école de la démocratie, cette instance ambitionne de sensibiliser les jeunes aux droits de l'enfant, de promouvoir la culture du dialogue et de consolider leur participation à la vie publique.

Pour mettre en place cette institution, un processus électoral sera organisé à l'échelle nationale. Le Parlement de l'enfant algérien sera composé d'élèves issus du cycle moyen et du cycle secondaire général et technologique, élus pour un mandat de deux ans.

L'organisation des élections sera confiée aux directeurs de l'éducation ainsi qu'aux responsables des établissements scolaires, qui auront pour mission d'assurer le bon déroulement du scrutin et le respect des délais fixés.

Au-delà de son aspect institutionnel, le Parlement pour enfants s'inscrit dans une démarche pédagogique visant à inculquer aux élèves les valeurs de la citoyenneté et de la démocratie participative. A travers cette expérience, les jeunes développeront le sens du dialogue, l'art du débat et le respect des opinions divergentes.

Ce projet entend également leur apprendre les règles du vivre-ensemble, basées sur le respect des droits et des devoirs.

Le processus de désignation des représentants des wilayas pour le Parlement de l'enfant se déroulera en deux étapes majeures. Dans un premier temps, une élection sera organisée au sein des établissements scolaires afin de choisir les représentants de chaque école. Par la suite, ces délégués participeront à un second vote, qui se tiendra dans des centres électoraux désignés, pour élire les représentants de chaque wilaya.

Pour se porter candidat, les élèves doivent répondre à plusieurs critères stricts. L'élection est ouverte aux élèves des cycles moyen et secondaire, y compris ceux de l'Ecole internationale algérienne en France. Les candidats doivent être de nationalité algérienne, avoir obtenu une moyenne d'au moins 17/20 au premier trimestre de l'année scolaire 2024/2025 et ne jamais avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire. Ces conditions visent à garantir que les futurs représentants du Parlement de l'enfant soient des élèves exemplaires, engagés et méritants.

Cette initiative marque une avancée significative dans l'éducation civique des jeunes Algériens. En leur offrant une tribune et en les impliquant activement dans la vie publique, l'Algérie ambitionne de former les citoyens responsables de demain.

Lynda Louifi

ECOLE PRIMAIRE FENAÏA-ILMATHEN

Les parents d'élèves en colère

HIER, les parents d'élèves de l'école Fenaïa-Ilmathen, en colère, ont décidé de garder leurs enfants à la maison afin de protester contre la situation « peu reluisante» dans laquelle se trouve l'établissement. Selon le président de l'Association des parents d'élèves, Khaled Irid, qui s'exprimait sur la Radio locale, «l'établissement est confronté à de multiples insuffisances qui n'ont pas été prises en charge en dépit de nos récurrentes réclamations et insistance auprès de qui de droit durant trois longues années ».

Ce dernier durcit le ton et menace d'aller vers une action qui s'inscrira dans la durée afin de dénoncer la nonchalance des autorités concernées. «Ou bien la situation s'améliore ou bien nos enfants restent à la maison», dit-il, tout en interpellant les autorités locales, dont la mairie, la direction de l'éducation et la wilaya, pour intervenir rapidement afin de trouver des solutions adéquates aux problèmes mis en avant. Il s'agit de la réalisation d'une cantine scolaire afin d'éviter aux élèves qui sont au nombre de 150 de rejoindre l'école primaire des Frère Hamiche plusieurs fois par jour, traverser la route et s'exposer au danger. A ce propos, ils réclament «l'affectation » en urgence « d'un autre agent pour l'accompagnement et la surveillance des élèves en attendant une solution définitive». Parmi les points soulevés aussi, il y a « la pose de ralentisseurs à proximité de l'école, la réalisation d'un bloc sanitaire pour les enseignants et l'encadrement administratif et pédagogique, la réalisation d'une extension afin de permettre la création d'un bureau pour le directeur et une salle de regroupement pour enseignants», autrement dit, la création de nouveaux espaces pouvant abriter ces locaux.

Les parents d'élèves réclament, au moins, «la récupération des logements et locaux squattés par des extras afin de créer de nouvelles salles de cours en fin avec le régime de double vacation et permettre à leurs enfants de quitter l'école à 15h30 comme c'est le cas partout ailleurs au lieu de 17h15 actuellement.

N. Bensalem

EDUCATION NATIONALE

Horaires durant le Ramadhan

LE MINISTÈRE de l'Education nationale a dévoilé les horaires de Ramadhan et le nouveau volume horaire concernant les cours pour chaque matière d'enseignement et pour tous les cycles, à l'occasion du mois sacré. Les cours se tiendront donc de 8h30 à 15h30. Comme chaque Ramadhan, les horaires des cours sont donc allégés dans les établissements scolaires des trois paliers de l'enseignement.

Selon la correspondance adressée aux responsables des établissements d'enseignement du moyen et du lycée, le ministre de l'Education a fait savoir que, conformément à la note de la Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative, les horaires des cours sont fixés de 8h30 à 15h30. Ainsi, pour ce qui est de l'enseignement primaire dans les écoles à vacation unique, la durée des cours le matin et l'après-midi sera réduite de 30 minutes, avec une pause de 15 minutes le matin. Le ministère de l'Education nationale précise que les élèves auront une durée de repos de 1h15 par jour entre les cours de la matinée et ceux de l'après-midi.

La même source souligne qu'en ce qui concerne les écoles primaires à double vacation, la durée des cours du matin et de l'après-midi sera réduite d'une heure, avec une pause de 15 minutes et un intervalle de 30 minutes.

Selon le ministère de l'Education nationale, toutes les activités programmées seront dispensées en adaptant leur durée en fonction du temps imparti. Dans les deux cycles moyen et secondaire, la séance pédagogique d'une heure sera réduite de 15 minutes, avec une pause d'une heure entre les cours du matin et ceux de l'après-midi.

L. L.



ECOLE DES TECHNIQUES DE L'INTENDANCE DE LA 1re RM

Visite guidée au profit des médias

L'ECOLE des techniques de l'intendance (ETI) de la 1re RM forme les militaires des différentes armées aux techniques de l'intendance, en utilisant des moyens pédagogiques importants, ainsi que des enseignants de haut niveau. Afin de mieux faire connaître cette école et rapprocher l'institution militaire des citoyens, l'ETI a organisé, mardi dernier, une visite guidée d'une journée à l'intention des représentants de la presse de la wilaya de Blida.

Cette Ecole des techniques de l'intendance portait le nom de Centre de formation technique en intendance (CFTI) jusqu'au 15 juin 2013, date à partir de laquelle elle est nommée ETI /1re RM Chahid Djillali Bounaâma.

Au sein de l'armée, l'intendance joue un rôle prépondérant pour le soutien des soldats, que ce soit en temps de paix ou en temps de guerre. Les services de l'intendance préparent tout ce dont ont besoin les soldats, et ceci d'une manière professionnelle, a-t-on appris.

L'école assure des formations spécialisées et poussées en hôtellerie, en froid, en contrôle de la qualité et en couture simple et haute couture pour les sous-officiers. Les stagiaires bénéficient d'une formation militaire préliminaire avant d'être dirigés, selon leurs capacités, vers tel ou tel métier dans lequel ils sont formés par des professeurs, militaires ou civils assimilés.

La formation est assurée, en internat, dans ses deux composantes, théorie et pratique. Chose remarquable, les stagiaires reçoivent leurs cours théoriques dans une salle puis les cours pratiques dans une salle mitoyenne, sans avoir à se déplacer loin, évitant ainsi toute perte de temps.

Elle assure aussi des formations en secrétariat, en magasinage, en pâtisserie-boulangerie, en serveur et réceptionniste, en cordonnerie, en aide-cuisinier, en boucherie, en blanchisserie-teinturerie, en chaud et froid, informatique et administration.

Selon le colonel El Walid Chekirou, commandant de l'école, le haut-commandement de l'ANP accorde un intérêt primordial à la généralisation de l'utilisation des technologies de l'information, surtout dans le but de développer et moderniser le système de formation des Forces armées, en garantissant les moyens pédagogiques nécessaires.

L'Ecole dispose aussi d'une bibliothèque de plus de 3000 ouvrages, toutes disciplines confondues, où les élèves trouvent tous les livres et revues dont ils ont besoin pour leur formation, soit en les consultant sur place, soit en utilisant le moyen informatique (bibliothèque numérique) pour les livres qui ont été scannés.

Cette visite, guidée du CTI 1re RM Blida, entre dans le cadre de l'application du plan de communication de l'Armée nationale populaire 2024/2025 afin de consolider davantage le lien entre l'ANP et les citoyens

T. Bouhamidi

L'Allemagne peut-elle faire confiance à Friedrich Merz?

À 69 ans, Friedrich Merz attend ce moment depuis des décennies. À l'approche des élections de dimanche, il est le futur chancelier de l'Allemagne, son parti, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), devant obtenir 30 % des suffrages. Il devra mettre sur pied une nouvelle coalition de partis disparates, mais Merz n'y verra pas d'inconvénient.

Par Thomas Fazi



Lundi matin, il aura accompli l'une des plus remarquables remontées de l'histoire politique récente.

Merz a rejoint le parti il y a plusieurs décennies, en tant qu'étudiant. Mais aujourd'hui, il se présente effectivement sur un programme « Make Germany Great Again » – une tentative calculée de gagner des voix sur l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) en déplaçant son parti vers la droite pour des questions telles que l'immigration. Son cynisme ne doit pas être sous-estimé : comme Donald Trump aux États-Unis, le millionnaire Merz est un roi de l'entreprise déguisé en conservateur.

N'oublions pas que Merz représente depuis longtemps les intérêts de certaines des élites financières et d'entreprise les plus puissantes du monde, notamment en tant que représentant clé de BlackRock en Allemagne entre 2016 et 2020. En effet, si Merz est élu, l'Allemagne deviendra le premier pays à être dirigé par un ancien représentant de BlackRock. Mais ses liens avec les institutions d'élite remontent à bien plus loin : pendant plus de vingt ans, avant même de rejoindre BlackRock, il a incarné la porte tournante entre la politique, les affaires et la finance.

Après les élections fédérales de 2002, Angela Merkel, alors à la tête de la CDU, a obtenu la présidence du groupe parlementaire, tandis que Merz a été nommé son adjoint. Leur relation fut cependant loin d'être au beau fixe et Merz a démissionné deux ans plus tard, se retirant progressivement de la vie politique jusqu'à ce qu'il quitte le Parlement en 2009. Pourtant, il avait trouvé l'or avant même son départ. En 2004, il a été engagé comme conseiller principal par le cabinet international de droit et de lobbying Mayer Brown, un poids lourd du secteur avec un chiffre d'affaires annuel de plusieurs milliards.

C'est là que Merz a découvert une relation bien plus fructueuse. Comme l'explique Werner Rügemer, auteur de BlackRock Germany, chez Mayer Brown, Merz a contribué à faciliter des transactions visant à promouvoir les intérêts des capitaux américains en Allemagne, en encourageant les investisseurs américains à acheter des entreprises en République fédérale. Le résultat a été la vente et la restructuration de milliers d'entreprises allemandes, qui ont entrainé la suppression d'emplois et le gel des salaires – une approche ouvertement louée par Merz dans son livre Dare to Be More Capitalist (Osez être plus capitaliste). Sans doute désireux d'incarner la thèse de son livre, Merz a également siégé, durant cette période, aux conseils de surveillance et d'administration de plusieurs grandes entreprises. C'est alors que BlackRock, sans doute l'une des entreprises les plus puissantes qui aient jamais existé, est venue frapper à sa porte. Comment Merz aurait-il pu refuser ? Produits pharmaceutiques, divertissement, médias et, bien sûr, guerre : il n'y a pratiquement aucun secteur dont BlackRock n'essaie pas de tirer profit.

L'intérêt d'engager Merz n'est pas difficile à comprendre. Il a facilité les réunions entre le PDG de BlackRock, Larry Fink, et les hommes politiques allemands, contribuant à façonner les politiques qui profiteraient à la société et à son vaste portefeuille d'investissements. Sous l'influence de Merz, par exemple, BlackRock est devenu l'un des plus grands actionnaires non allemands de nombreuses entreprises parmi les plus importantes du pays, de la Deutsche Bank à Volkswagen, en passant par BMW et Siemens. Cependant, son travail n'a pas seulement consisté à augmenter les profits des actionnaires ; il a également consisté à façonner un environnement politique dans lequel les intérêts des entreprises étaient alignés sur la politique du gouvernement. Par une heureuse coïncidence, il a également créé un climat dans lequel quelqu'un comme Merz pouvait facilement naviguer entre les grandes entreprises et le Bundestag.

C'est ainsi qu'en 2021, Merz, armé d'un compte en banque gonflé à bloc et de deux jets privés, est revenu sur la scène politique en tant que chef de file de la CDU. Sans surprise, sa philosophie politique est fermement ancrée dans le néolibéralisme. Il est un fervent partisan de la privatisation et de la déréglementation. Ces mesures sont souvent formulées sous la forme de promesses visant à réduire la bureaucratie et à attirer les investisseurs étrangers. Mais, en réalité, ce double langage d'entreprise est destiné à masquer l'importance qu'il accorde à donner des solutions venant du secteur privé aux problèmes publics. Merz est donc un fervent partisan de la privatisation des systèmes de protection sociale, au profit d'entreprises telles que BlackRock, leader dans le domaine des régimes de retraite privés. Il a également toujours été un fervent opposant au salaire minimum et aux lois contre les licenciements abusifs. Sous son mandat, les travailleurs allemands risquent fort de voir leurs salaires continuer à stagner, voire pire.

Mais il est difficile de croire que les Allemands ordinaires sont la préoccupation de Merz. Homme de Davos un jour, homme de Davos toujours – et sa longue histoire de représentant des puissantes industries, notamment les secteurs de la chimie, de la finance et de la métallurgie, laisse penser qu'il aura d'autres priorités. En tant que chancelier, par exemple, Merz pourrait être appelé à réglementer des secteurs auxquels il est associé depuis longtemps – et que Mayer Brown, son ancien employeur, représente toujours.

Rappelons également que, sous la direction de Merz, la CDU a reçu des millions d'euros en dons de campagne de la part des mêmes intérêts commerciaux qu'il a représentés dans le passé – plus que tout autre parti. Pour les lobbyistes allemands et internationaux, avoir Merz – un ancien collègue – comme chancelier est donc un rêve devenu réalité. Ou, comme le dit Rügemer : « C'est mettre le renard à la tête du poulailler ».

Il ne s'agit pas non plus d'une simple question d'économie : Les relations de Merz avec le monde de l'entreprise influencent également sa politique étrangère. Au fond, c'est un atlantiste convaincu, qui croit fermement au rôle de l'Amérique en tant que garant de l'ordre mondial. Cette position idéologique a conduit Merz à s'aligner sur les États-Unis sur des questions telles que le gazoduc Nord Stream 2, appelant à l'annulation du projet bien avant l'escalade de la crise ukrainienne. Sa position va-t-en-guerre en matière de politique étrangère, notamment en ce qui concerne son soutien musclé à l'Ukraine, illustre encore son alignement sur les anciennes priorités géopolitiques des États-Unis, même au détriment des intérêts fondamentaux de son propre pays. Après tout, l'une des principales raisons de la contraction de l'économie allemande et de la désindustrialisation en cours est sa décision de se dissocier du gaz russe sous la forte pression des États-Unis.

Aujourd'hui, bien sûr, Washington a une politique ukrainienne très différente. Merz sera-t-il contraint d'abandonner ses convictions atlantistes ? Pas nécessairement. Bien que sa position anti-russe et ses tendances militaristes semblent aller à l'encontre des efforts de Trump pour désamorcer le conflit, la réalité est que leurs visions sont plus alignées qu'il n'y paraît de prime abord. En fin de compte, que demande Trump à l'Europe ? Une augmentation des dépenses de défense et un rôle important dans la prise en charge des responsabilités financières et stratégiques pour la sécurité de l'Ukraine après la guerre, ce qui pourrait même impliquer le déploiement d'une force européenne de « maintien de la paix ».

Ces politiques s'inscrivent parfaitement dans la vision de Merz. Il préconise depuis longtemps l'augmentation du budget de la défense allemande, une position saluée par ses alliés du complexe militaro-industriel allemand. Aujourd'hui, en fait, il a rejoint le chœurappelant l'Europe à « prendre sa sécurité en main ». Trump ne pouvait pas demander mieux. Cette convergence stratégique, associée aux tendances conservatrices de Merz, à ses liens profonds avec les secteurs financiers et les entreprises américaines, et à son atlantisme bien ancré, le placent en bonne position pour devenir le « vassal en chef » européen de l'Amérique dans notre ère post-libérale. L'Allemagne se retrouverait ainsi à la tête d'une Union européenne à la fois plus faible économiquement et plus forte militairement, même si elle reste à la dérive sur le plan stratégique.

Cet arrangement s'accompagnera de nombreux discours sur l'« autonomie » allemande et européenne – et peut-être même de désaccords publics passionnés entre Berlin et Washington. En réalité, il s'agira surtout d'une façade, car cette nouvelle dynamique ne servira que les élites européennes et américaines. Les premières continueront d'alimenter la peur de la Russie pour justifier l'augmentation des dépenses de défense, en détournant les fonds des programmes sociaux et en légitimant la poursuite de la répression de la démocratie. Quant aux secondes, elles continueront à bénéficier de la dépendance économique de l'Europe à l'égard des États-Unis. Pendant ce temps, des gens comme Merz seraient bien placés pour aider à la poursuite de la cannibalisation de l'Europe aux mains du capital américain.

Nous ne devrions pas être surpris. Au cours des deux dernières décennies, Merz, tout comme Trump, a prouvé qu'il était d'abord un homme d'affaires et ensuite un politicien. Pourtant, contrairement à Trump, qui a au moins quelques références populistes, la victoire de Merz sera célébrée dans les salles de conseil de BlackRock et d'autres grandes entreprises, qui peuvent s'attendre à voir leurs soldes bancaires commencer à augmenter régulièrement. Comme souvent, cependant, les électeurs ordinaires ne doivent pas s'attendre à ce qu'une part leur soit versée.

MARCO RUBIO :

«Le transfert d'armes nucléaires à l'Ukraine n'est pas une proposition sérieuse»

Le secrétaire d'État américain Marco Rubio a déclaré dans une interview accordée à Breitbart que l'appel de Volodymyr Zelensky au retour des armes nucléaires ne constitue pas une solution réaliste au conflit en Ukraine et ne contribue pas à son règlement à long terme.



La demande de restitution des armées nucléaires à l'Ukraine, formulée par Volodymyr Zelensky, n'est pas sérieuse, a déclaré le secrétaire d'État américain Marco Rubio dans une interview accordée à l'agence de presse américaine Breitbart le 24 février. «Je pense que personne ne le considère comme une proposition sérieuse de leur part, et je ne pense pas que le problème sera réglé s'ils sont dotés d'armes nucléaires», a-t-il noté. Le chef du département d'État américain concède ne pas avoir entendu Zelensky «dire ça», mais «s'il dit ça maintenant quelque part, je ne pense pas que ce soit une demande réaliste». «Nous avons besoin de moins de pays dotés d'armes nucléaires, pas de plus, et je ne pense pas que cela résolve leur problème tel qu'ils le perçoivent. [...] Comment peut-on parvenir à une fin de conflit qui soit durable [...] et qui ne débouche pas soudainement sur une nouvelle guerre dans un an, deux ans ou trois ans ? Voilà le sujet qui devra être abordé lors de toute négociation. Mais je ne pense pas que les armes nucléaires soient la réponse», a souligné Marco Rubio.
L'Ukraine avait hérité d'armes nucléaires après la chute de l'Union Soviétique en 1991. Cependant, en 1992, l'Ukraine, la Biélorussie et le Kazakhstan avaient signé le traité de Lisbonne avec la Russie et les États-Unis, en vertu duquel les anciennes républiques de l'Union soviétique renonçaient à leur arsenal nucléaire et acceptaient de le remettre à la Russie. En 1996, après le retrait des armes nucléaires de l'Ukraine, Kiev a officiellement adhéré au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.
Cependant, le 4 février, Volodymyr Zelensky a indiqué dans une interview avec le journaliste britannique Piers Morgan que si les États-Unis ne voulaient pas que l'Ukraine rejoigne l'OTAN, ils pourraient donner à Kiev des armes nucléaires en guise de garanties de sécurité. Le 5 février, la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a averti que les demandes de Zelensky de donner à l'Ukraine des armes nucléaires «le désignent comme un maniaque qui considère la planète comme l'objet de ses phantasmes pervers». «Elles prouvent que les centrales nucléaires ne sont pas pour lui une source d'énergie pacifique mais une arme nucléaire sale dont le régime de Kiev a besoin à des fins de chantage», a-t-elle écrit sur sa chaîne Telegram.

R. I.

AFGHANISTAN

Le bilan des intempéries augmente à 39 morts

PLUSIEURS PROVINCES du sud-ouest du pays subissent inondations, grêle et tempêtes depuis deux jours. Environ 400 maisons y ont été détruites ou endommagées, selon le département national de gestion des catastrophes.
Des inondations dans le sud-ouest de l'Afghanistan ont causé la mort de 39 personnes en deux jours, d'après de nouveaux bilans communiqués mercredi 26 février par les autorités locales et compilés par l'Agence France-Presse.
Un précédent bilan faisait état mardi soir de 29 morts, dont des enfants.
« Depuis deux jours, il ne cesse de pleuvoir ou de neiger dans la plupart des provinces », a déclaré Abdullah Jan Sayeq, porte-parole du département national de gestion des catastrophes, en déplorant les « pertes financières et humaines ». Il a précisé, dans une vidéo, qu'à l'échelle nationale 240 maisons avaient été entièrement détruites, et 160 partiellement.
Dans la région de Farah, frontalière de l'Iran, 24 personnes ont été tuées, et 34 blessées, depuis mardi du fait de la grêle, d'inondations et de tempêtes, a annoncé dans un communiqué le département provincial de gestion des catastrophes. Celui-ci a fait état de la submersion de plus de 1 100 hectares de terres agricoles et de la destruction partielle ou totale d'environ 130 maisons ou magasins.
Dans le Helmand (Sud), 6 personnes ont péri et 10 ont été blessées, a rapporté le département provincial de l'information et de la culture. Dans la province voisine de Kandahar, « 9 personnes, dont 3 enfants, ont perdu la vie à cause des pluies récentes », selon la police locale. L'Afghanistan, l'un des pays les plus pauvres au monde mais aussi l'un des plus vulnérables aux effets du changement climatique, subit régulièrement des tempêtes et des crues soudaines, meurtrières.

R. I.

ROUMANIE

Le candidat d'extrême droite à la présidentielle Calin Georgescu interrogé par la justice

LES RAISONS de l'audition de M. Georgescu n'ont pas été précisées. Des dizaines de locaux ont été perquisitionnés dans la matinée, annonce le parquet.
Deux mois après l'annulation de l'élection présidentielle où il était arrivé en tête au premier tour, le candidat d'extrême droite roumain Calin Georgescu a été interpellé pour être interrogé par le parquet général, mercredi 26 février. Une source judiciaire a confirmé à l'Agence France-Presse la tenue de cette audition, sans plus de précisions. Des images de la télévision roumaine avaient auparavant montré M. Georgescu en train de pénétrer sous escorte policière dans le bureau du procureur général à Bucarest.
« Calin Georgescu était sur le point de déposer sa nouvelle candidature à la présidence », a indiqué son équipe dans un message sur Facebook. « Il a été emmené pour être interrogé au parquet général. » « Ils essaient d'inventer des preuves pour justifier le vol des élections et font tout ce qu'ils peuvent pour bloquer une nouvelle candidature présidentielle de ma part », a écrit M. Georgescu sur Facebook.
Les autorités ont par ailleurs perquisitionné des dizaines de locaux dans la matinée, selon un communiqué du parquet, invoquant des infractions présumées, telles que des fausses déclarations sur les financements de campagne. Elles recherchent également des éléments de preuve pour atteinte à l'ordre constitutionnel, détention d'armes, troubles à l'ordre public, création d'une organisation raciste et apologie de crimes de guerre.
La Cour constitutionnelle roumaine avait annulé le scrutin en décembre 2024 en invoquant de « multiples irrégularités et violations de la loi électorale ayant faussé » le vote. Les autorités roumaines accusaient M. Georgescu, 62 ans, d'avoir bénéficié d'une campagne de soutien illicite sur la plateforme TikTok. La Commission européenne avait annoncé dans la foulée l'ouverture d'une enquête contre le réseau social chinois. « Nous devons protéger nos démocraties de toute forme d'ingérence étrangère », avait prévenu la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen.
Le candidat d'extrême droite avait alors dénoncé « un coup d'Etat » et ses partisans sont descendus massivement dans la rue au début de janvier pour dénoncer un « vote volé ». Mais le 21 janvier, la Cour européenne des droits de l'homme avait rejeté la requête du candidat prorusse, déposée au nom du droit à des élections libres.
L'annulation du scrutin a créé un choc en Roumanie, où le pouvoir a déclassifié des documents des services de renseignements étayant les accusations sur le rôle de TikTok dans la campagne, avec la Russie dans le viseur. « Un candidat a illégalement bénéficié d'une promotion passive et a déclaré zéro euro de dépenses », avait dénoncé le président sortant, le pro-européen Klaus Iohannis. « Sa campagne a, en outre, été soutenue par un Etat étranger. Il s'agit de choses graves. »
Début janvier, le gouvernement roumain a fixé au mois de mai les dates de la nouvelle élection présidentielle. Le premier tour aura lieu le 4 mai et un second tour, le 18 mai, si aucun candidat ne remporte plus de la moitié des suffrages.

R. I.

DÉPART DE LA CARAVANE « IDOOM EL KHEIR » DEPUIS ORAN

Algérie Télécom cible plusieurs wilayas

LE COUP d'envoi de la deuxième édition de la caravane « Idoom El Kheir » d'Algérie Télécom (AT), qui va sillonner 12 wilayas du pays pour distribuer des dons alimentaires aux restaurants de la Rahma pour le mois du Ramadan, a été donné avant-hier, depuis la wilaya d'Oran.
La caravane, qui a entamé son périple à partir de la wilaya d'Oran, a démarré de la direction locale d'Algérie Télécom, en présence de plusieurs cadres de cette entreprise en direction de l'association « Machail el kheir », qui chapeaute un restaurant de la Rahma, offrant 500 repas par jour durant le mois du Ramadhan, a indiqué cellule de communication de la direction locale d'AT.
La caravane touchera les wilayas d'Oran, Mascara et Tlemcen, dans l'Ouest, Alger et Bouira dans le Centre, Constantine, Khenchela et El-Taref dans l'Est, et Biskra, El Oued, Bousaada et Tougourt dans le Sud, a indiqué le directeur du service marque et communication à Algérie Télécom, Harig Azzedine.
La caravane distribuera différentes denrées alimentaires aux restaurants de la Rahma dont le lait, les raisins secs, l'huile, le fromage et autres, a précisé la même source.

R. R.

VERS LA RÉALISATION DE 4 CHEMINS COMMUNAUX À KHENCHELA

Plus de 80 millions de DA alloués

DANS L'OPTIQUE d'amélioration le cadre de vie des habitants, une enveloppe financière de 82 millions de DA a été octroyée pour la réalisation de quatre chemins communaux (CC) à Lemsara, dans la wilaya de Khenchela. C'est ce qu'a, déclaré, avant-hier, Hafid Nouasri, président de l'Assemblée populaire communale de cette collectivité locale.
Dans une déclaration à la presse, Hafid Nouasri, a précisé que la réalisation de « ces chemins d'une longueur totale de 10 km débutera prochainement », après la récente annonce des entreprises chargées de la réalisation des travaux de ces projets inscrits dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie de la population de la région.
Le même élu a précisé qu'il s'agit de 4,5 km du chemin communal CC-279 entre Bouzoulek et Zouak, de 2,6 km entre Theniet Laabar et Ain Ellouk, de 1,6 km pour relier la localité de Mednine au CC-273 et de 1 km pour relier la localité de Helli au CC-151.
Les délais de réalisation de ces tronçons varient de 45 jours à 3 mois au plus tard conformément aux dispositions contractuelles des cahiers de charges, a assuré le même responsable local.
Ces opérations permettront de désenclaver certaines des localités reculées de cette collectivité locale et améliorer les conditions de déplacement des habitants et de leurs moyens de transport, a assuré le président de l'Assemblée populaire communale de Lemsara.

R. R.

VENTE DE LAIT EN SACHET DURANT LE RAMADHAN

Une vingtaine de nouveaux magasins à Ain Defla

Dans le but d'assurer la disponibilité de lait en sachet durant le mois de Ramadhan, Près d'une vingtaine de points de vente de ce produit de première nécessité, seront ouverts dans plusieurs communes de la wilaya d'Ain Defla. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, la direction locale du Commerce.



A ce propos, Abed Bouchakour, chef de service de la régulation des marchés à la direction du Commerce, a indiqué, à la presse qu'un « grand travail avait été fait avec la laiterie Arib, une filiale du Groupe industriel des productions laitières (Giplait), pour ouvrir 16 à 18 points de vente de lait en sachet à l'occasion du mois de jeûne au niveau de plusieurs communes de la wilaya ».
Le même responsable a souligné que plus de 10 points de vente ont été déjà ouverts dans les communes de Ain Defla, El Abadia, Arib, El Attaf, Djelida, Boumedfaa, Bourached, Rouina, Bathia et Belâas.
Il a ajouté à ce titre que les communes concernées ont beaucoup contribué à faciliter l'ouverture de ces points de vente, en mettant à la disposition de la laiterie d'Arib des locaux et d'autres moyens.
Ces nouveaux espaces de vente vont s'ajouter aux points déjà existant de la filiale du groupe Giplait à Ain Defla, et ceux d'un autre producteur privé, en l'occurrence la laiterie « Wanis », a-t-il indiqué. Dans le même sens, le chef de service de la régulation des marchés a estimé que ces points de vente de lait en sachet vont « garantir l'approvisionnement de l'ensemble des communes en quantité suffisante durant le mois sacré ». Il a fait savoir que la wilaya sera approvisionnée en lait en sachet durant le ramadhan avec plus de 200 000 litres/jour, soulignant qu'un réseau de 56 distributeurs existe au niveau de la wilaya.

R. R.

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS À MILA

Extension du Centre d'enfouissement technique

VISANT l'amélioration de la prise en charge des déchets ménagers, le secteur de l'environnement a bénéficié dans la wilaya de Mila d'une opération mobilisant 90 millions de DA pour la réalisation d'une deuxième tranchée au Centre d'enfouissement technique (CET) d'Ouled Bouhamma au chef-lieu de wilaya. C'est ce qu'a annoncé avant-hier, Mme Fatima Belaïtoche, directrice du secteur.
A cette occasion, la même responsable a indiqué dans une déclaration à la presse, que l'opération inscrite au titre de l'exercice 2025 vise à améliorer la prise en charge des déchets ménagers au niveau du CET d'Ouled Bouhamma qui demeure l'unique de la wilaya.
Ce CET reçoit quotidiennement les déchets de 21 communes du Centre et du Nord de la wilaya ce qui « a saturé l'unique première tranchée » et a amené « à élever une demande au ministère de tutelle pour inscrire une opération de réalisation d'une nouvelle tranchée », a-t-elle expliqué.
Les services de l'environnement œuvrent actuellement à parachever les procédures de désignation de l'entreprise de réalisation de ce projet dont les travaux « devront démarrer au début du second trimestre de cette année » de sorte à être prêt pour la mise en service avant la fin de cette même année en cours, a ajouté Mme Belaïtoche.
Outre le CET d'Ouled Bouhamma, la wilaya de Mila compte trois décharges contrôlées à Chelghoum Laïd, Tadjenanet et M'chira qui reçoivent les déchets ménagers des communes du Sud de la wilaya, a souligné la directrice locale de l'environnement.

R. R.

RACCORDEMENT À L'ÉLECTRICITÉ ET AU GAZ À EL MEGHAIER

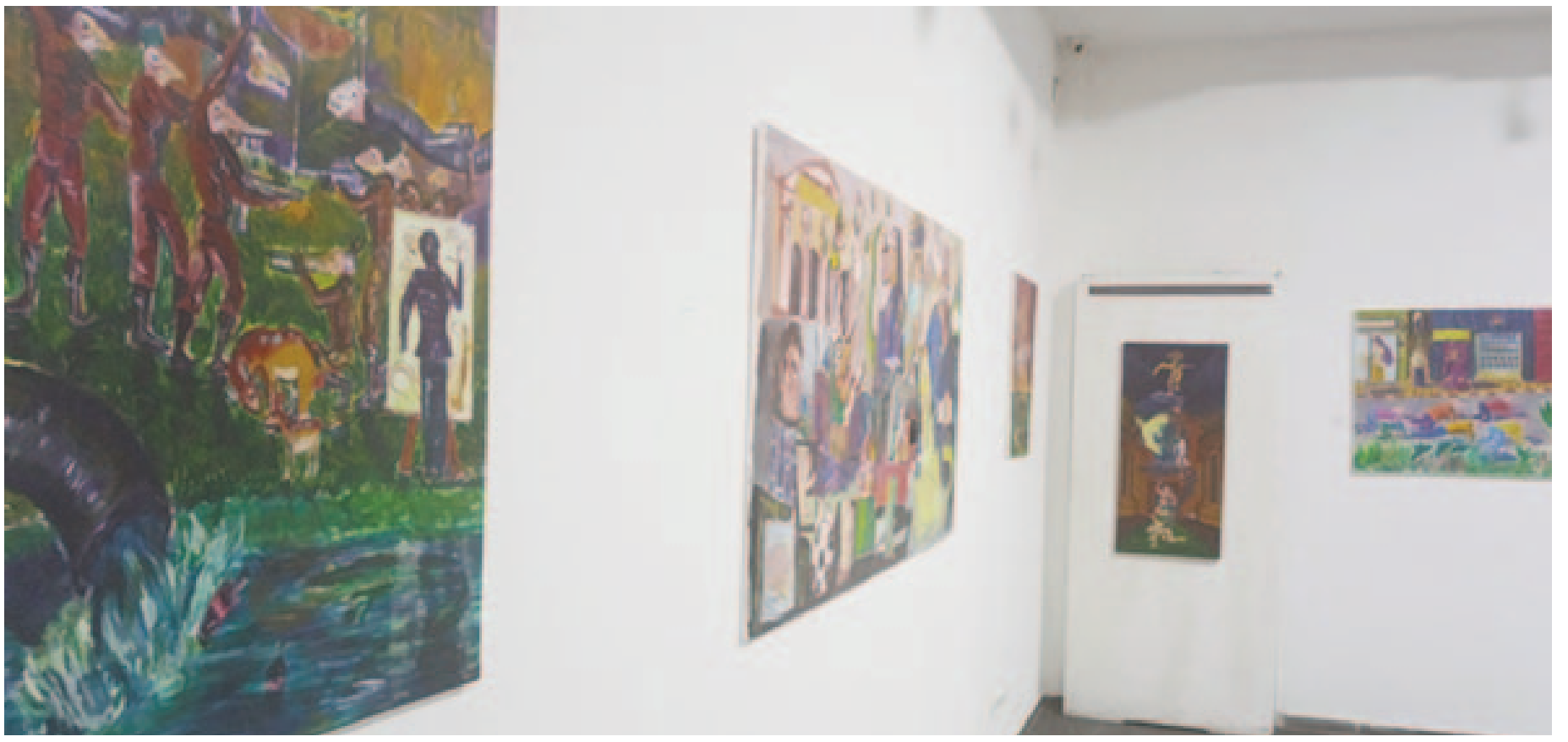
Plusieurs projets réalisés

PLUSIEURS PROJETS de raccordement au réseau l'électricité et du gaz naturel ont été réalisés dans la commune de Still, dans la wilaya El Meghaier. C'est ce qu'a fait savoir, avant-hier, un communiqué de la direction de distribution relevant de la société algérienne de distribution d'électricité et du Gaz (Sonelgaz-distribution).
Mises en service par le wali, Laredj Nehila, ces opérations consistent en la réalisation de deux transformateurs électriques, et un réseau électrique de moyenne tension (MT) et basse tension(BT) d'une longueur de 1.800 mètres linéaires, a expliqué la même source.
Ces projets de développement, qui s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie de la population locale, ont permis l'approvisionnement en électricité de 64 foyers dans cette collectivité, a indiqué le même communiqué.
Dans le cadre de la prise en charge des efforts de développement dans les zones reculées, quatre nouveaux transformateurs électriques ont été également installés à travers les mêmes régions, en plus de la réalisation d'un réseau d'électricité avec des lignes de moyenne (MT) et basse tension (BT), sur une distance de 6 km, a ajouté la même source.
La concrétisation de ces projets a permis le raccordement d'un total de 190 foyers aux réseaux d'électricité, et du gaz naturel, a détaillé le communiqué. Ces opérations interviennent dans le cadre d'une série de réalisations similaires concrétisées par la même direction cette année dans la wilaya d'El Meghaier, dans l'objectif d'améliorer le service public, selon la même source.

R. R.

ORAN

L'artiste plasticienne Adila Hamadi présente ses premières œuvres



L'ARTISTE plasticienne Adila Hamadi se distingue dans une exposition individuelle à Oran en présentant ses premières œuvres artistiques, caractérisées par la diversité des thèmes, techniques et couleurs.
Cette exposition, qui se tient au Centre de loisirs scientifiques du quartier «USTO», depuis dimanche dernier, comprend environ 40 toiles de différentes tailles, dans lesquelles l'artiste présente son expérience récente, qui a débuté en 2013, a indiqué l'artiste à l'APS.

L'art abstrait domine les œuvres exposées, en harmonie avec l'expérience créative de l'artiste, qu'elle a développée à travers sa formation au département des arts de l'Université d'Oran 1 «Ahmed Benbella» et ses interactions avec des artistes peintres de l'Ecole des Beaux-Arts d'Oran. Elle tente ainsi de suivre les traces des grands artistes abstraits qui ont marqué et influencé la scène artistique en Algérie.
L'artiste Adila Hamadi a su offrir une palette de couleurs, ayant adopté dans ses toiles la technique du dégradé, habilement réparti sur la surface de la toile et lié à la lumière et à l'ombre, dans le but de créer un équilibre et une harmonie entre le sujet, son imagination et ses émotions, ont expliqué des passionnés d'art plastique.
La plupart de ses œuvres présentées dans cette exposition, qui s'achève demain jeudi, organisée par le Centre de loisirs scientifiques avec le soutien de l'Association culturelle «Athar El Abirine» d'Oran, abordent la nature morte, les paysages pittoresques de l'Algérie, la richesse de son patrimoine et l'histoire de la glorieuse guerre de libération, avec des images des martyrs qui ont consentis d'énormes sacrifices pour le recouvrement de la souveraineté nationale. A noter que l'artiste Adila Hamadi, titulaire d'une licence en arts visuels, spécialité art plastique, de l'Université d'Oran, ainsi que d'un diplôme en droit, a participé à plusieurs expositions nationales et locales. **APS**

MOSTAGANEM

Décès de l'artiste Abdellah El Medjahri, un des piliers de la chanson bédouine

LE CHEIKH Abdellah El Medjahri, un des piliers de la chanson bédouine à Mostaganem, est décédé lundi à l'âge de 86 ans, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la Culture et des Arts. Né en 1939 dans le quartier historique de «Tidjdit» à Mostaganem-ville, l'artiste de son vrai nom Abdellah Ould El Aïd avait rejoint le doyen de la chanson bédouine Cheikh Hamada (1889-1968), à l'âge de 17 ans.
Il a entamé sa carrière artistique en adoptant le style de Cheikh Hamada (école du bédoui beldi), interprétant plusieurs kasidate des grands maîtres de la poésie melhoun algérienne, tels que Benguenoun et Chikhi Abed, avant d'enregistrer ses deux premières kassidate en 1963.
Il a ensuite enregistré plusieurs cassettes en 1966, avant de se retirer temporairement de la scène musicale, jusqu'en 1982, où il est revenu en force en participant à près de 15 festivals nationaux de la chanson bédouine. Il a également présidé l'association culturelle Cheikh Hamada, fondée en 1994. Le défunt laisse derrière lui un riche répertoire artistique comprenant 8 disques et 20 cassettes (environ 70 kasidate), écrites par plusieurs poètes, dont Djilali Bensebbane (4 ksidate). Il était aussi connu pour sa présence constante et remarquable lors du festival de Sidi Lakhdar Benkhlouf, ainsi que dans diverses émissions télévisées, événements culturels et sociaux locaux et nationaux. L'artiste a été inhumé au cimetière de Sidi Benhoua, dans la commune de Mostaganem, a-t-on précisé.

BECHAR

Un programme culturel diversifié pour animer les soirées du Ramadhan

UN PROGRAMME d'activités culturelles, artistiques et académiques a été concocté par la Maison de la culture Kadi Mohamed de Bechar, pour animer les soirées du mois du Ramadhan, a-t-on appris mercredi de la direction de cet établissement.
Le programme en question prévoit des concerts de musique traditionnelle, dont un de la célèbre troupe «Ferda›› de musique et chant «Tawassoul››, ainsi que des chants Madih, des représentations théâtrales, des rencontres sur la poésie Melhoun, de la littérature et des conférences-débats sur différents thèmes, dont un sur le «Rôle de la femme durant la révolution du 1er Novembre 1954››, a-t-on précisé. Initié avec la contribution de plusieurs associations culturelles de la wilaya, ce programme se caractérise par la présentation d'œuvres théâtrales d'une troupe composée de jeunes aux besoins spécifiques, et ce dans le but d'encourager cette catégorie sociale à s'investir davantage dans les activités artistiques, a-t-on ajouté.
Des concours des meilleurs récitants du Saint Coran, de différentescatégories d'âges, ainsi que d'autres consacrés aux meilleurs habits traditionnels et plats traditionnels et populaires, sont également au menu des activités prévues à l'occasion du mois de Ramadhan, selon la même source.
Outre ces activités, est projetée une journée de sensibilisation sur lesconséquences dangereuses de la drogue sur la santé physique et psychique, avec la contribution des secteurs concernés par la prévention et la lutte contre la toxicomanie.
L'ensemble de ces activités auront lieu au niveau de la Maison de la culture Kadi Mohamed à partir de 22h00, et ce durant tout le mois de Ramadhan, a-t-on fait savoir. **R. C.**

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (18E JOURNÉE)

L'ASO au pied du podium, l'ESM n'est plus relégable

L'ASO Chlef, vainqueur sur le fil à domicile dans le derby face au MC Oran (1-0), a rejoint provisoirement la quatrième place au tableau, alors que l'ES Mostaganem a quitté la zone de relégation, grâce à sa victoire devant l'USM Khenchela (2-0), en ouverture de la 18e journée disputée mardi, devant se poursuivre mercredi, jeudi, et vendredi

Les Chélifiens ont dû attendre le temps additionnel pour arracher une précieuse victoire, grâce à un penalty transformé par le buteur maison, le Togolais Agbagno (90e+4), qui conforte du coup sa deuxième place au classement des meilleurs buteurs du championnat avec 8 réalisations, derrière l'attaquant du Paradou AC, Adil Boulbina (12 buts).L'ASO (27 pts), qui revient provisoirement à deux points de la troisième place, confirme sa force mentale dans le «money-time» cette saison, en marquant plusieurs buts dans le temps additionnel.

Il s'agit du septième match de suite sans défaite en championnat pour le club chélifien. En revanche, le MCO retombe dans ses travers, quelques jours après son succès à la maison face à l'ES Mostaganem (1-0), et reste scotché à la 10e position, en compagnie du MC El-Bayadh, avec 21 points

chacun.Au stade Mohamed Ben Saïd de Mostaganem, l'ESM a renoué avec la victoire, en venant à bout de l'USM Khenchela (2-0), dans un match disputé à huis clos. Les locaux ont ouvert la marque sur une tête rageuse d'Aoudjane (21e), avant de faire le break par Siam (34e). Le capitaine de la formation khenchelie, Sameur, a raté un penalty dans le temps additionnel (90e+6).L'Espérance retrouve le sourire en championnat, après dix matchs sans la moindre victoire, soit plus de trois mois après son dernier succès à domicile, le 3 novembre dernier face à l'Olympique Akbou (2-1), pour le compte de la 7e journée.A l'issue de ce succès, les joueurs de l'entraîneur Nadir Leknaoui, remontent provisoirement à la 14e place au classement avec 17 points, alors que l'USMK (12e, 20 pts), continue de sombrer, en concédant un cinquième revers, toutes compétitions confondues, et n'est plus désormais qu'à quatre points d'avance sur le premier relégable le NC Magra, ce dernier compte un match en moins. Cette 18e journée se poursuivra mercredi avec deux matchs au menu : NC Magra - ES Sétif (15h30) et CR Belouizdad - US Biskra (20h00). Le NCM espère quitter la zone de relégation face à une équipe sétifienne, en pleine confiance après son dernier succès à la maison face au CRB (1-0).L'USB, quant à elle, aura fort à faire en déplacement face au CRB, qui ne jure que par la victoire pour s'emparer de la deuxième place, et revenir provisoirement à deux points du leader, le MC Alger, qui recevra vendredi le CS Constantine (19h00), en clôture de cette journée.



BENGUIT (CRB) ÉCOPE DE TROIS MATCHS DE SUSPENSION

Le milieu de terrain du CR Belouizdad, Abderaouf Benguit, a écopé de trois matchs de suspension, dont un avec sursis, pour «voie de fait envers un adversaire», a annoncé la Ligue de football

professionnel (LFP), mardi dans un communiqué.Outre cette sanction, Benguit devra s'acquitter d'une amende de 30.000 dinars, précise la même source.Ainsi, l'ancien joueur de l'Espérance de Tunis, purgera sa suspension à l'occasion des deux prochaines journées du championnat de Ligue 1 Mobilis : mercredi à domicile face à l'US Biskra (20h00), et le jeudi 6 mars en déplacement face au MC El-Bayadh (15h30), à huis clos.De son côté, l'ES Sétif a écopé d'une amande globale de 140.000 dinars

pour «conduite incorrecte de l'équipe» et «mauvais comportement des ramasseurs de balles.»Enfin, le MC Alger, actuel leader du championnat, s'est vu infliger une amende de 60.000 dinars pour «utilisation de fumigènes dans les tribunes (récidive)», conclut la même source.

LE GARDIEN MAÂCHOU INDISPONIBLE UNE SEMAINE

Le gardien de but du CR Belouizdad, Redouane Maâchou, victime d'une déchirure aux adducteurs, sera indisponible pour une semaine, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football,

mardi dans un communiqué.Gardien N.3 du Chabab, Maâchou a été titularisé lors des deux derniers matchs du club algérois : aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie face MC Alger (1-0), et en déplacement face à l'ES Sétif (0-1), pour le compte de la 17e journée du championnat. La décision prise par le staff technique du CRB de titulariser Maâchou (24 ans), faisait suite aux blessures contractées par les deux portiers, Mustapha Zeghba et Farid Chaâl.En revanche, le milieu de terrain Housseyn Selmi, victime d'une élongation musculaire à la cuisse, reprendra l'entraînement au lendemain du match prévu mercredi à domicile face à l'US Biskra (20h00), dans le cadre de la 18e journée de Ligue 1 Mobilis.Enfin, l'attaquant Merouane Zerrouki, poursuit les séances de

physiothérapie, après avoir contracté une entorse au genou droit.Au terme de la 17e journée, le CRB occupe la 2e place en compagnie de l'USM Alger, avec 29 points chacun, à cinq longueurs de retard sur le leader le MC Alger (34 pts).

Aouar (Al-Ittihad) souffre d'une contusion musculaire à la jambe gauche

LE MILIEU de terrain international algérien d'Al-Ittihad Djeddah, Houssam Aouar (26 ans), souffre d'une contusion musculaire à la jambe gauche, a indiqué mercredi le club saoudien (Saudi Pro League) sur ses réseaux officiels.»Le joueur souffre d'une contusion musculaire à la jambe gauche, et la durée du traitement sera déterminée en fonction de sa réaction au programme de rééducation.», précise le club saoudien sur son compte officiel X.L'international algérien s'était engagé le mois de juillet 2024 avec Al-Ittihad Djeddah (Saudi Pro League) pour un contrat de quatre ans.

Il a participé à 21 matchs depuis qu'il porte le maillot des «Tigres», contribuant à 13 buts (il a marqué neuf buts et quatre passes décisives).Aouar avait été convoqué pour la première fois en sélection nationale en 2023, à l'occasion des deux matchs disputés par les «Verts» face à l'Ouganda à Douala (Cameroun) 2-1, et en amical face à la Tunisie au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (1-1).

TOUGAI ANNONCÉ FORFAIT POUR MARS

Mohamed Amine Tougai ne devrait pas être disponible pour le prochain rassemblement de l'équipe nationale algérienne en mars. Selon les informations relayées par le compte X de @EsperanceTime_, le défenseur central du club tunisien a récemment contracté une blessure qui devrait l'éloigner des terrains pour une durée estimée entre trois et quatre semaines. Il manquera donc les rencontres face au Botswana, prévues le 17 mars, et contre le Mozambique, programmées pour le 24 mars, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026.Tougai, un élément incontournable de la défense algérienne, a été régulièrement aligné en charnière centrale lors des derniers rassemblements. En novembre dernier, il avait disputé l'intégralité des rencontres face à la Guinée équatoriale et au Liberia dans les qualifications pour la CAN 2025, démontrant une fois de plus son importance dans le dispositif défensif des Fennecs. L'absence du joueur de 24 ans représente un coup dur pour le sélectionneur Vladimir Petkovic, qui devra composer sans l'un de ses défenseurs les plus utilisés ces derniers mois. Toutefois, plusieurs options s'offrent au technicien bosnien pour pallier ce forfait. Des joueurs comme Ramy Bensebaïni, Ahmed Touba, Zineddine Belaïd ou encore Mohamed Amine Madani pourraient être appelés à occuper ce poste stratégique. Si la nature exacte de la blessure de Tougai n'a pas été précisée, son indisponibilité temporaire oblige l'équipe nationale à revoir ses plans défensifs à l'approche de ces échéances cruciales. Les Fennecs devront donc trouver un équilibre défensif sans l'un de leurs cadres habituels, en espérant que son absence ne perturbe pas la solidité de l'arrière-garde algérienne dans ces matchs décisifs pour la qualification au Mondial 2026.

LIGUE 2 AMATEUR (21e JOURNÉE)

MB Rouissat-USMH, un choc décisif, l'ESBA et le RCK sur du velours

La 21e journée du championnat de la Ligue deux de football amateur prévue jeudi et vendredi, verra un «choc décisif» pour l'accession en Ligue 1 Mobilis, qui mettra aux prises le leader du groupe «Centre-Est», le MB Rouissat à son poursuivant direct, l'USM Harrach, alors que les deux premiers du groupe «Centre-Ouest» l'ES Ben-Aknoun et le RC Kouba évolueront sur du velours devant les deux derniers du classement.

Tous les regards seront donc braqués vers le stade d'Ouargla qui abritera le grand choc du groupe (Centre-Est) entre le leader, le MB Rouissat (48 pts) et son dauphin l'USM Harrach (43 pts) qui se disputeront le seul billet mis en jeu pour l'accession parmi l'élite, à huit étapes de l'épilogue de la compétition. Une victoire des locaux leur donnerait une avance confortable de 8 points, alors qu'une victoire de l'USMH leur permettrait de revenir à deux longueurs seulement ce qui relancerait de plus belle la lutte pour la montée. Un score de parité arrangerait beaucoup plus les locaux qui conserveraient leur avance de cinq points.

Concernant la lutte pour le maintien, hormis, l'US Souf, étrillé, mardi en match avancé par le CA Batna (1-5), et qui a pratiquement mis les deux pieds en division inférieure (Inter-Régions), les autres potentiels menacés par la relégation, O. Magrane (15e - 16 pts) et la JS Bordj Menaiel (14e- 20 pts) auront l'avantage d'évoluer à domicile devant respectivement le MSP Batna (11e - 25 pts) et le MO Constantine (7e - 26 pts) avec l'espoir d'améliorer leur capital-points.D'autres clubs menacés par la descente en division inférieure sont dans l'obligation de faire le plein pour éviter de mauvaises surprises, notamment le NRB Teleghma (12e - 24 pts) qui reçoit l'USM Annaba (3e - 38 pts), et l'IRB Ouargla (12e - 24 pts) en déplacement chez l'AS Khroub (6e- 27 pts) pas facile à manier sur son terrain.



GROUPE CENTRE-OUEST: L'ES BEN AKNOUN ET LE RC KOUBA LARGEMENT FAVORIS

La 21e journée du groupe «Centre-Ouest) devrait être favorable au leader, l'ES Ben Aknoun (46 pts) et à son poursuivant direct, le RC Kouba (40 pts) en évoluant à domicile devant les deux derniers du classement, le SC Mécheria (16e- 11 pts) et le MCB Oued Sly (15e - 17 pts).Les deux équipes de la capitale devraient, a priori, engranger les trois points de la victoire, contre des adversaires très fébriles qui ont presque perdu toutes leurs chances de maintien en Ligue 2.L'ESBA qui reste sur un nul à Témouchent compte bien renouer avec le succès à domicile pour conserver ses six points d'avance sur son concurrent direct le RC Kouba, défait la semaine dernière hors de ses bases devant le WA Mostaganem.

Désormais dos au mur, les hommes de Boualem Charef sont condamnés à gagner contre le MCB Ouled Sly pour rester dans le sillage du leader, en attendant la suite de la compétition.

En bas du tableau, outre les deux derniers du classement en mission ardue en déplacement à Alger, le trio : RC Arbaâ, SKAF Khemis Meliana et GC Mascara qui se partagent la 12e place (22 pts) et le CR Témouchent (11e - 23 pts), sont les plus exposés au danger de descente, d'où la nécessité de glaner le maximum de points pour espérer quitter la zone de turbulences.Tous les matchs des deux groupes se joueront jeudi, à l'exception des matches US Bechar-Djedid - CR Témouchent et SKAF - JS El Biar qui auront lieu le vendredi.

LIGUE 2 AMATEUR (GROUPE CENTRE-EST / 21E JOURNÉE) : LE PROGRAMME

JS Bordj Menaiel - MO Constantine
NRB Teleghma - USM Annaba
US Chaouia - IB Khemis El Khechna
AS Khroub - IRB Ouargla
O. Magrane - MSP Batna
JSD Jijel - HB Chelghoum Laid
MB Rouissat - USM El Harrach

Joué mardi:

CA Batna - US Souf 5-1

LIGUE 2 AMATEUR (GROUPE CENTRE-OUEST / 21e JOURNÉE) : LE PROGRAMME

Jeudi 27 février (14h00):
MC Saida - WA Mostaganem
RC Kouba - MCB Oued Sly
ASM Oran - JSM Tiaret
ESM Koléa - NA Hussein-Dey
RC Arbaâ - GC Mascara (huis-clos)
ES Ben-Aknoun- SC Mécheria
Vendredi 28 février (15h00):
US Bechar Djedid - CR Témouchent
SKAF Khemis - JS El-Biar

CAN-2026 FÉMININE (ÉLIMINATOIRES/ 1er TOUR-RETOUR)

L'Algérie domine le Soudan du Sud (3-0) et file au 2e et dernier tour

LA SÉLECTION nationale féminine de football, a validé son ticket pour le 2e et dernier tour des éliminatoires de la 16e Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, en battant son homologue du Soudan du Sud 3-0 (mi-temps :1-0), mardi soir au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en match comptant pour le 1er tour (retour).Les Algériennes ont ouvert le score dès la 15e minute de jeu par Ghoutia Karchouni.En seconde période, les joueuses du sélectionneur national Farid Benstiti, ont accentué leur domination en faisant le break grâce Laura Taleb Muller (52e), avant que Karchouni ne revienne à la charge, pour ajouter le troisième but (89e), et signer le doublé.Lors de la première manche, disputée mercredi dernier au stade de Juba, les «Vertes» ont déroulé, en l'emportant largement sur le score de 5 à 0, grâce à des buts signés Laura Taleb Muller (19e), Léa Abadou (41e, 86e), Naïma Bouhani (49e), et Ghoutia Karchouni (56e).L'équipe algérienne affrontera au 2e et dernier tour qualificatif, la redoutable équipe du Cameroun, quart de finalise lors de la dernière édition de la CAN. Le match aller se jouera à domicile. Les deux manches sont programmées entre le 20 et le 28 octobre prochain.Quant à la 15e édition de la CAN, prévue initialement en 2024, elle se jouera du 5 au 26 juillet prochain. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions. Lors de la prochaine phase finale, les «Vertes» évolueront dans le groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie, et du Botswana.L'Algérie avait validé son ticket pour la CAN-2024 (reportée à 2025) en décembre 2023, en battant dans les deux manches le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux matchs se sont joués au stade olympique du 5-juillet (Alger), rappelle-t-on.

Le président de la FIFA félicite Walid Sadi pour sa réélection à la tête de la FAF

LE PRÉSIDENT de la Fédération internationale de football (FIFA) Gianni Infantino, a félicité le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi, réélu ce mardi pour un nouveau mandat olympique (2025-2029), lors de l'Assemblée générale extraordinaire élective (AGEXe), tenue au Cercle national de l'Armée à Beni Messous, a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.Dans son courrier adressé à Walid Sadi, le président de la FIFA a présenté ses plus «chaleureuses et sincères félicitations» à M. Sadi, pour sa réélection à la tête de l'instance fédérale, tout en le remerciant «pour tous vos efforts, votre travail et votre importante contribution au développement de notre sport, et à la promotion de ses valeurs en Algérie et en Afrique». Seul candidat à sa propre succession, Sadi (45 ans) a été plébiscité à la tête de la FAF. La nouvelle composante du bureau fédéral comprend 12 membres, dont deux vice-présidents, ainsi que cinq membres suppléants.Le président de la FIFA, a souhaité à M. Sadi les «meilleurs vœux de réussite pour ce nouveau mandat et de succès pour tous les défis qui vous attendent», tout en se réjouissant de continuer à travailler avec le président de la FAF «pour la croissance et la prospérité du football en Algérie dans les années à venir.» Walid Sadi avait été élu une première fois à la tête de la FAF, le jeudi 21 septembre 2023, pour le reste du mandat olympique 2021-2024, en remplacement de Djahid Zefizef, démissionnaire.

Intel et AMD réunies ? L'idée surprenante qui agite les États-Unis !



La situation financière d'Intel inquiète son conseil d'administration bien sûr, mais aussi en très haut lieu, du côté du département du Commerce américain.

Société majeure de la tech américaine, Intel ne laisse bien sûr pas indifférent le gouvernement de l'Oncle Sam, dont certains représentants pourraient avoir des idées originales si la mauvaise passe devait perdurer. C'est au département du Commerce que ces idées auraient émergé, même si, pour l'heure, il n'est pas question d'appliquer cette fusion entre certaines des plus grandes entreprises technologiques américaines.

Une fusion pour sauver Intel

Depuis déjà plusieurs mois, la situation d'Intel inquiète. Souvenez-vous, en août dernier, la publication des résultats du deuxième trimestre fiscal de l'entreprise avait sonné comme un coup de tonnerre.

Intel avait dans la foulée annoncé un vaste plan de restructuration visant la suppression de 15 000 postes à travers le monde et, par la suite, indiqué qu'elle cherchait à revendre Altera, achetée 16,7 milliards de dollars en 2015. Une double décision qui ne devrait pas porter ses fruits avant plusieurs mois… trop tard pour le troisième trimestre de l'exercice fiscal du groupe, lequel a été l'occasion de pertes encore plus importantes : pas moins de 16,6 milliards de dollars ! Bien sûr, le plan de licenciements et les indemnités qu'il engendre ne sont pas étrangers à ces pertes abyssales, mais cela inquiète… au plus haut de l'État américain, puisque le département du Commerce envisagerait plusieurs solutions pour « sauver le soldat Intel ».

Fusion avec Qualcomm ? Marvell ? AMD ?

Plusieurs hypothèses de rachats ont déjà émergé, mais le département du Commerce serait plus enclin à l'idée d'une fusion entre Intel et une autre entreprise de la tech américaine. Cette décision ne devrait de toute façon pas être prise avant les résultats officiels de l'élection présidentielle américaine. La rumeur évoque notamment une possible fusion entre Intel et Qualcomm, dont le P.-D.G., Cristiano Amon, n'a pas caché son intérêt pour la société dirigée par Pat Gelsinger. La fusion envisagée par le gouvernement américain pourrait aussi se faire avec un acteur comme Marvell et, plus intéressant encore, le nom du concurrent de toujours circule lui aussi. AMD serait effectivement un client potentiel pour cette fusion. Il est d'ailleurs amusant de noter qu'il y a juste quelques semaines, AMD et Intel annonçaient la mise en place d'un « groupe consultatif sur l'écosystème x86 ».

La fusion est encore loin d'être validée, et c'est un processus qui, de toute façon, prendrait plusieurs mois à se mettre en place, mais avouez que voir ainsi réunis les deux frères ennemis du processeur PC serait cocasse.

À son tour, Proton VPN lance son application native pour Windows ARM



FIN D'ANNÉE productive pour Proton VPN. Le réseau privé virtuel suisse enchaîne les annonces et confirme aujourd'hui qu'il est nativement disponible sur Windows ARM.

Les équipes de développement de Proton sont sur les dents, et les internautes heureux. Après l'arrivée très attendue d'une application native pour Apple TV la semaine dernière, Proton VPN débarque aujourd'hui sur les PC ARM. Un déploiement qui fait écho aux lancements récents d'ExpressVPN et NordVPN sur Windows ARM, et qui devrait sérieusement rebattre les cartes dans un secteur aussi concurrentiel que celui des VPN.

Une collaboration avec Microsoft pour une appli ARM au poil

La nouvelle émane directement des équipes de Proton. Le VPN suisse propose désormais une application native pour les architectures ARM, et non une émulation d'une version x86 grâce à Prism. Un lancement qui témoigne des enjeux de performances et de sécurité soulevés par Windows ARM, alors que de plus en plus d'éditeurs s'attachent à développer des versions compatibles natives de leurs logiciels phares. On pense à Adobe Photoshop, Google Chrome, Mozilla Firefox, Brave, mais aussi et surtout à NordVPN et ExpressVPN, tous deux précurseurs dans le domaine des réseaux privés virtuels.

Pour son application ARM native, Proton VPN explique avoir travaillé en étroite collaboration avec Microsoft, de manière à offrir aux abonnés concernés une version de son réseau privé virtuel aussi sécurisée que celle disponible sur les architectures x86. On devrait donc y retrouver toutes les fonctionnalités essentielles du VPN, des protocoles OpenVPN, WireGuard et Stealth au chiffrement AES-256, en passant son infrastructure, ses serveurs Tor et Secure Core, ou encore son bouclier anti-pubs, anti-malwares et anti-suivi.

Une fin d'année chargée en nouveautés

Mais l'année compte encore deux mois, et Proton espère bien les rentabiliser. En marge de son annonce concernant son arrivée sur Windows ARM, Proton VPN a dévoilé sa roadmap pour l'hiver, et mis l'accent sur quelques nouveautés intéressantes.

La prise en charge des IPv6, déjà intégrée à son application Linux et à ses extensions de navigateurs, devrait enfin arriver sur d'autres systèmes d'exploitation, le port forwarding devrait être ajouté à macOS et complété sur Linux, le guest-mode introduit sur Android cet été devrait faire son apparition sur iOS, les versions Windows et iOS de Proton VPN devraient accueillir une refonte attendue, agrémentée de fonctionnalités très demandées, comme la possibilité de sélectionner un serveur en fonction d'une ville et non d'un pays, ou encore de masquer les serveurs gratuits lorsque l'on est titulaire d'un compte payant.

Conjointement à l'ensemble de ces nouveautés, Proton VPN a également rappelé avoir activé un ensemble de serveurs gratuits à l'île Maurice et au Mozambique. Une décision qui intervient alors que les deux pays ont annoncé bloquer l'accès aux réseaux sociaux sur fond d'élections et de contestations des résultats.

Samsung One UI 7 va arriver avec plus de fonctionnalités que prévu



LE GÉANT sud-coréen ne veut pas se laisser distancer par Apple dans l'intelligence artificielle. C'est sûrement pour cette raison qu'une nouvelle fonction IA similaire à ce qui se trouve dans Apple Intelligence devrait arriver avec Samsung One UI 7.

Ça y est, Apple est enfin à son tour un acteur de l'IA avec le premier déploiement d'Apple Intelligence. Une arrivée évidemment scrutée par son concurrent Samsung, qui a depuis quasiment un an déjà doté ses appareils les plus puissants d'outils d'IA, grâce à Galaxy AI. Autant dire que le concurrent éternel d'Apple ne souhaite pas être dépassé par Apple dans ce domaine.

Alors, pour rester à la hauteur, il semble que ce qui se trouve sur iOS doivent se retrouver chez Samsung. Comme cette fonction de résumé assez spéciale !

AI Notification, la nouvelle fonction IA de Samsung

Avec la prochaine mise à jour One UI 7, les propriétaires de smartphone Samsung s'attendaient à bénéficier de nouveautés en nombre. Mais s'il y avait déjà du neuf au programme, il semble que le géant de Séoul souhaite mettre le paquet, en ajoutant encore une autre option IA pour ses clients.

En effet, si l'on en croit le leaker @chunvn8888, dont SamMobile se fait l'écho, une fonction IA du nom de AI Notification devrait être intégrée à One UI 7. Celle-ci serait l'équivalent de l'outil « Notification summaries » d'Apple Intelligence.

Android 16 arrivera bien plus vite en 2025, on connaît même déjà sa date de sortie !



Android 16 arrivera bien plus vite en 2025, on connaît même déjà sa date de sortie !

On le savait depuis quelques jours déjà, Google devrait modifier son traditionnel planning de lancement pour la prochaine version majeure d'Android. Bien que les versions majeures du système d'exploitation mobile sortent généralement au troisième ou au quatrième trimestre de chaque année, la firme de Mountain View a décidé de bousculer son monde pour 2025, et de miser sur le second trimestre.
Alors, avril, mai ou juin ? Nos confrères et consœurs d'Android Headlines ayant des contacts bavards dans leurs petits papiers, il apparaîtrait qu'il faille plutôt viser juste un peu avant l'été.

UN DÉBUT D'ÉTÉ AU GOÛT DE MIEL POUR ANDROID 16

Allez, fin de suspens : Android 16 sortirait donc le 3 juin 2025. Il semblerait même que la version AOSP (Android Open Source Project) soit déployée le même jour que la version OTA (over the air) pour les Pixel, alors qu'il existe généralement un laps de temps de quelques semaines entre la mise à disposition des sources et du lancement grand public. Si Google a, cette fois-ci, choisi d'avancer la sortie de son OS mobile de plusieurs mois, c'est pour permettre aux smartphones habituellement commercialisés durant l'été d'être directement équipés de la dernière version d'Android, nouveaux Pixel compris. Pour rappel, l'entreprise a cette année lancé les Pixel 9 et Pixel 9 Pro en août, alors même qu'Android 15 était toujours en cours de développement.
Et bien qu'ils aient été les premiers à recevoir la mise à jour majeure en octobre, force est de constater qu'il est toujours un peu décevant de ne pas bénéficier d'un écosystème inédit lorsqu'on déballe un appareil flambant neuf.

PRÉPARER LE TERRAIN POUR LES PIXEL 10

Il faut aussi prendre en compte que la sortie d'Android 16, vraisemblablement avant celle des Pixel 10, accordera à Google un délai supplémentaire pour affiner son OS et corriger les derniers bugs.
En bref : la prochaine gamme de Pixel devrait, cette fois-ci, débarquer dans un environnement propre, carré, cuisiné aux petits oignons, pour offrir aux utilisateurs et utilisatrices une expérience mobile très aboutie. En revanche, le Pixel 9a, pressenti pour mars prochain, pourrait bien en faire les frais.
Outre ces réajustements calendaires, le déploiement anticipé d'Android 16 devrait aussi permettre à Google de plancher sur une seconde mise à jour à la fin de l'année. Moins importante, mais essentielle, cette seconde étape est motivée par le développement intensif de l'intelligence artificielle, pour laquelle Mountain View souhaite mettre les dernières fonctionnalités à disposition des OEM le plus rapidement possible.

Switch 2 : Nintendo confirme officiellement la fonctionnalité la plus attendue



EN VOILÀ une bonne nouvelle ! La très attendue console portable de Nintendo, dont la date de sortie est encore floue, assurera bien la rétrocompatibilité avec votre bibliothèque de jeux. Nintendo mise ainsi sur la continuité, mais ce n'est pas tout !
On en sait encore peu sur la Nintendo Switch 2, du moins peu de choses dévoilées de manière officielle. La console qui devrait sortir d'ici au mois de mars 2025 arrivera toutefois avec une bibliothèque de jeux conséquente ! Pour cause, la console sera compatible avec l'écosystème de la Switch et cette fois-ci, ce n'est pas qu'une simple rumeur.

Rétrocompatibilité : une excellente nouvelle pour la Switch 2

Au détour d'un tweet, mais aussi lors d'un briefing, le président de Nintendo a annoncé que sa prochaine console de jeu assurera bien la rétrocompatibilité avec la console précédente. Autrement dit, votre bibliothèque de jeux Switch sera jouable sur la Switch 2, une rétrocompatibilité qui est plus qu'attendue par les joueuses et joueurs du monde entier.
Une annonce officielle qui fait plaisir à entendre, les nouvelles autour de la Switch 2 provenant essentiellement de bruits de couloirs et autres rumeurs. De plus, cette rétrocompatibilité n'arrive pas seule puisque le géant japonais a affirmé que le Nintendo Switch Online, fort de 34 millions d'utilisateurs à l'heure actuelle, sera lui aussi maintenu.

Une décision logique pour Nintendo

La volonté d'assurer la continuité de sa console de jeux n'est pas une grande surprise, vu les rumeurs les plus insistantes qui circulaient jusque-là. Idem concernant son service en ligne puisque Nintendo y a récemment ajouté une application de streaming musical, Nintendo Music !
Avec plus d'1,3 milliard de jeux pour Switch écoulés depuis son lancement, Nintendo se serait sans doute tiré une balle dans le pied à ne pas garantir la rétrocompatibilité sur sa prochaine console. Il va néanmoins falloir être patient pour en savoir plus, comme le suggère le tweet de Shuntaro Fukuwara : "de plus amples informations sur la successeure de la Nintendo Switch, notamment sa compatibilité avec la Nintendo Switch, seront annoncées ultérieurement". Il faut dire que le groupe japonais a tout à gagner à ne pas trop en révéler à propos de sa Switch 2. Les fêtes de fin d'année approchant à grands pas, Nintendo se concentre d'abord à écouler sa console actuelle. Les multiples rumeurs sur la sortie imminente de la Switch 2, depuis plusieurs mois, ont en effet débouchés sur une baisse du bénéfice net de Nintendo, d'environ 60 % depuis le mois d'avril.

NVIDIA devient la plus grande entreprise au monde, devant Apple



La déferlante de l'intelligence artificielle se poursuit et propulse une nouvelle fois NVIDIA sur le toit du monde… pour combien de temps ?
Sur la seule journée d'hier, l'action de NVIDIA a progressé de 2,9 % pour atteindre la marque de 139,93 dollars. Un montant qui permet à la compagnie fondée par Jensen Huang de reprendre le titre de « numéro un ».
De manière plus correcte, NVIDIA est aujourd'hui la première capitalisation boursière mondiale, devançant d'une courte tête Apple et un peu plus nettement devant la troisième entreprise, Microsoft.

NVIDIA « vaut » 3 430 milliards de dollars

Rapportée par le SeattleTimes, l'information est le résultat d'une montée en puissance de NVIDIA tout au long de ces deux-trois dernières années qui ont vu l'action de l'entreprise progresser de manière insolente. Depuis la fin de 2022, nous parlons effectivement d'une progression de 850 % qui permet à NVIDIA d'atteindre la capitalisation boursière de 3 430 milliards de dollars. Apple, solide seconde, est à 3 380 milliards tandis que Microsoft cède davantage de terrain à 3 060 milliards de dollars. NVIDIA avait d'ailleurs devancé Microsoft le mois dernier.

La citrouille d'Halloween était à l'origine un navet !

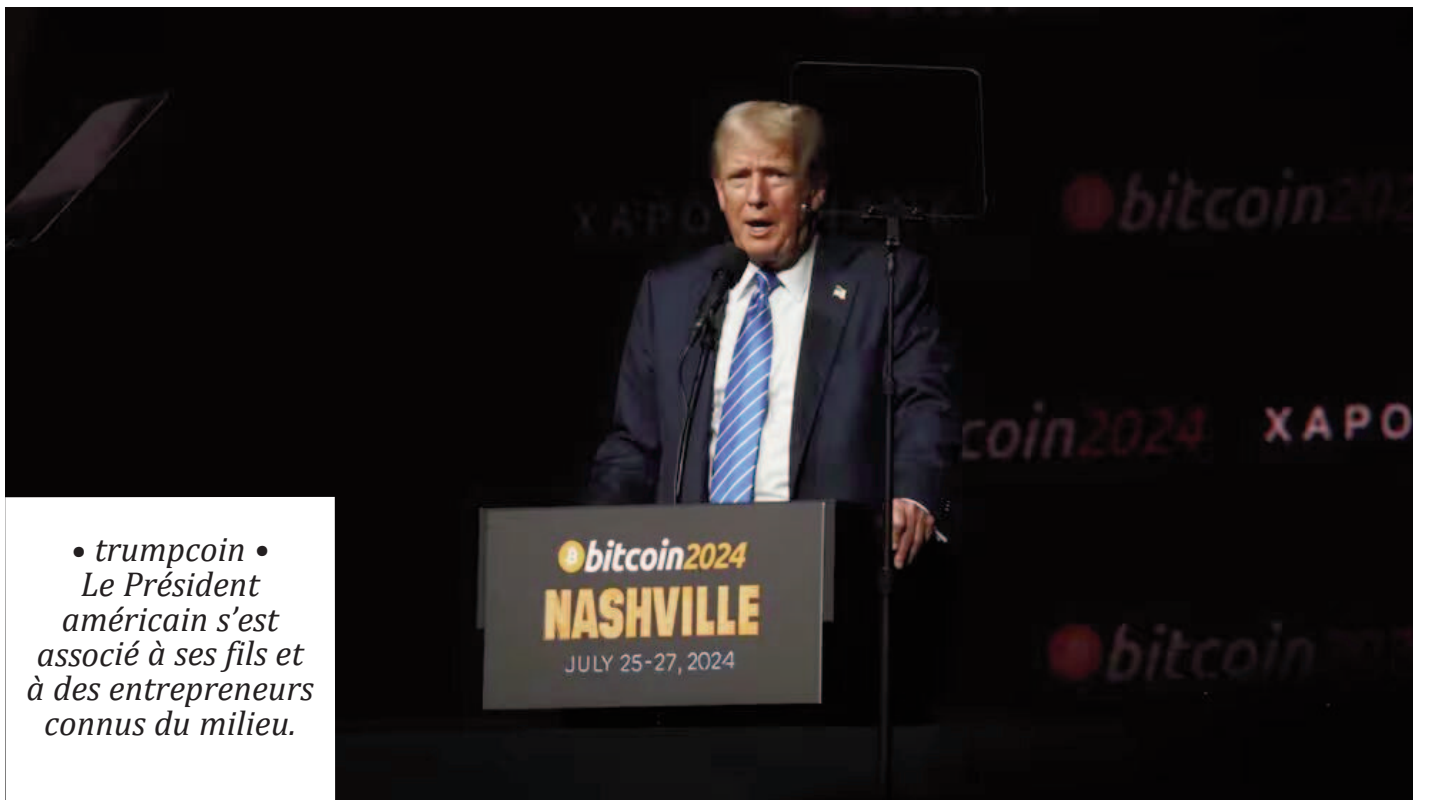


La fête des morts est à peine passée que déjà, tous les magasins ont sorti leurs décorations de Noël. Mais pas si vite ! Revenons d'abord sur les origines de la tradition d'Halloween. Saviez-vous, par exemple, que la traditionnelle citrouille était à l'origine… un navet ?

Les origines de la fête des morts
Beaucoup critiquent la fête d'Halloween avec, pour seul moto, le fait qu'elle soit uniquement commerciale. Mais ils confondent avec la fête de Noël, qui ne tire ses origines que de la marque Coca-Cola. La fête des morts, elle, est bien légitime : ses racines proviennent de la culture celte – Irlande ou Ecosse, les deux pays se battent ses origines. Ce n'est qu'une fois que la tradition a traversé l'Atlantique qu'elle est devenue commerciale à ce point.
Selon les croyances, les morts se réveillaient chaque 31 octobre pour venir rendre visite aux vivants. Ces derniers laissaient alors de la nourriture sur la table et une bûche dans le feu pour que les morts puissent reprendre des forces et se réchauffer avant de retourner au royaume des morts. La fête d'Halloween était donc à l'origine principalement une tradition culinaire.

Et la citrouille alors ?
Une autre partie de la tradition revenait à laisser une bougie au cœur d'un navet, une betterave ou une pomme de terre creusée afin d'indiquer le chemin aux morts. En effet, les pays celtiques étant situés très au nord de l'Europe, les fruits et légumes que l'on peut trouver là-bas ne sont pas les mêmes que chez nous : les conditions météorologiques étant plus extrêmes, on y trouve beaucoup plus de légumes qui poussent en dessous la terre – comme le navet, la betterave ou la patate -, alors qu'aux Etats-Unis et chez nous, les légumes comme la citrouille ont beaucoup moins de souci à pousser à l'air libre.
C'est donc une fois la tradition arrivée aux USA que le navet a été remplacé par la citrouille, beaucoup plus facile à creuser et bien plus large pour y placer une bougie sans la brûler…
Mais surtout, la citrouille est également bien meilleure à manger ! D'ailleurs, sur Laura Kent, on trouve tout un dossier sur la famille des cucurbitacées – et oui, c'est bien le nom de la famille à laquelle appartiennent les citrouilles – et comment bien les cuisiner.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



• trumpcoin •
Le Président américain s'est associé à ses fils et à des entrepreneurs connus du milieu.

Donald Trump lance World Liberty Financial, sa (mystérieuse) plateforme de cryptomonnaies

Donald Trump, associé à ses fils et à des entrepreneurs, a lancé lundi une nouvelle plateforme de cryptomonnaies censée concurrencer les établissements financiers traditionnels.
World Liberty Financial entend proposer plusieurs services appuyés sur la finance dite décentralisée, un mécanisme qui permet de ne plus passer par un intermédiaire comme une banque pour effectuer des transactions avec un tiers. La finance décentralisée, ou DeFi, est basée sur la technologie de la « blockchain », qui tient un registre théoriquement inviolable des transactions, consultable par tous.
World Liberty Financial permettra de prêter et d'emprunter des cryptomonnaies à d'autres usagers, un service que proposent déjà de nombreuses plateformes, l'une des plus connues étant Aave.

Des devises stables

Zachary Folkman et Chase Herro, chevilles ouvrières du projet, entrepreneurs déjà établis dans les cryptomonnaies, ont indiqué que la plateforme utiliserait surtout les « stablecoins », qui sont adossées à une monnaie traditionnelle, le plus souvent le dollar.
De ce fait, leur valeur est stable et ils sont exempts des fluctuations, parfois brutales, que connaissent la plupart des autres devises numériques. World Liberty Financial cherche à attirer le plus grand nombre vers les cryptomonnaies, « pas pour prendre beaucoup de risques sur le prochain bitcoin, mais pour utiliser des stablecoins et générer des intérêts ou obtenir des liquidités », a expliqué Zachary Folkman.

Trump, nouveau champion du web3 ?

Dans le second cas, l'utilisateur dépose des cryptomonnaies en garantie pour obtenir un prêt d'un montant supérieur.
Le projet prévoit aussi la vente, à une date ultérieure, de jetons ou « tokens », qui donneront droit à participer à la gouvernance de la plateforme et ne pourront être revendus. Quelque 63 % seront mis en vente auprès du public, a expliqué l'entrepreneur Corey Caplan, conseiller du projet. Aucun calendrier de mise en ligne n'a été pour l'instant communiqué.
Initialement très critique des cryptomonnaies, qu'il a même qualifiées d'« arnaque », Donald Trump a radicalement changé sa position depuis, au point de se présenter désormais en champion des devises numériques.
De passage à une importante conférence du secteur, fin juillet, à Nashville (Tennessee), il a promis qu'en cas de réélection, il serait « le président pro-innovation et pro-bitcoin dont l'Amérique a besoin ». Donald Trump prend ainsi le contrepied du gouvernement Biden, considéré comme partisan d'une régulation stricte du secteur.

Suisse

Un colleur de pare-chocs condamné à une amende de 116.000 euros… parce qu'il est trop riche

SuisseUn tribunal suisse a condamné la semaine dernière un avocat de 58 ans à une amende colossale de 108.500 CHF (environ 116.000 euros) pour ne pas avoir respecté les distances de sécurité sur l'autoroute, rapportent les médias helvétiques.

L'avocat de 58 ans avait été arrêté en mars 2023 pour ne pas avoir respecté les distances de sécurité alors qu'il circulait au volant de sa BMW 540d sur l'autoroute A1 près de Zurich. Selon le jugement, l'homme, qui roulait à 120 km/h, avait suivi la voiture qui le précédait à distance de 8 à 12 mètres, le tout sur un peu plus de 2,5 kilomètres.
Le quinquagénaire a été condamné à une amende de 108.500 CHF (environ 116.000 euros) pour conduite dangereuse. Un montant colossal qui s'explique par la situation plutôt aisée de cet avocat, dont les revenus s'élèveraient à un peu moins de deux millions d'euros par an.



Le montant des amendes selon le revenu

En effet, en Suisse, comme en Finlande ou en Norvège, les amendes routières sont calculées en fonction du revenu imposable au moment des faits. Un système mis en place pour dissuader les riches contrevenants au code de la route car ils ne ressentiraient que très peu, voire pas du tout, une amende standard.
Le "chauffard" ne devrait néanmoins pas s'acquitter de la totalité de ce montant puisque qu'une grande partie de l'amende profite d'un sursis de deux ans. S'il respecte le code de la route, il ne devra payer "que" l'équivalent de 15.000 euros, frais de justice compris. Il a encore la possibilité de faire appel de son jugement.

D'immenses réserves d'hydrogène naturel pourraient se cacher sous nos chaînes de montagnes



En modélisant la tectonique des plaques, des scientifiques ont découvert que les chaînes de montagnes au sein desquelles les roches du manteau terrestre se trouvent près de la surface recèlent potentiellement d'importants gisements d'hydrogène naturel (GFZ Helmholtz Center for Geosciences).

Dans le cadre de la transition énergétique, l'hydrogène gazeux (H2) présente un potentiel certain pour remplacer les combustibles fossiles aujourd'hui utilisés, tout en éliminant les émissions associées (dioxyde de carbone et autres polluants). Toutefois, à l'heure actuelle, la production d'hydrogène synthétique repose au mieux sur des énergies renouvelables, au pire sur de l'énergie fossile.

La solution pourrait se trouver dans la nature, puisque divers processus géologiques peuvent générer de l'hydrogène naturel. Mais où peut-on en trouver en grande quantité ? Une étude publiée le 19 février dans la revue Science Advances (F. Zwaan et al., 2025) semble apporter une première réponse à cette question.

En modélisant le mouvement des plaques tectoniques sur notre planète, les auteurs ont ainsi découvert que les chaînes de montagnes dans lesquelles des roches du manteau terrestre – originellement profondes – se trouvent près de la surface représentent des "points chauds naturels" potentiels pour l'hydrogène, rapporte un communiqué du GFZ Helmholtz Center for Geosciences (Allemagne).

Comment l'hydrogène naturel se forme-t-il sur Terre ?

En règle générale, l'hydrogène naturel peut être généré de plusieurs manières, notamment par la transformation bactérienne de matières organiques, ou par la scission de molécules d'eau entraînée par la désintégration d'éléments radioactifs dans la croûte continentale de la Terre. La présence d'hydrogène naturel a ainsi été signalée dans de nombreux endroits dans le monde, comme au Mali.

Toutefois, le mécanisme le plus "prometteur" à grande échelle est un processus géologique dans lequel les roches du manteau terrestre réagissent avec l'eau. Les minéraux changent alors de composition, et forment de nouveaux minéraux du groupe dit de la "serpentine" ainsi que du gaz H2. Ce processus est appelé "serpentinisation". Pour que ces roches profondes entrent en contact avec l'eau et se "serpentinisent", elles doivent donc être exhumées par la tectonique, c'est-à-dire rapprochées de la surface de la Terre.

Cela se produit soit lors du processus de "rifting" donnant naissance aux bassins océaniques, soit lorsque ces derniers se referment par la suite et que les continents entrent en collision, formant des chaînes de montagnes.

Une capacité de production annuelle jusqu'à 20 fois supérieure

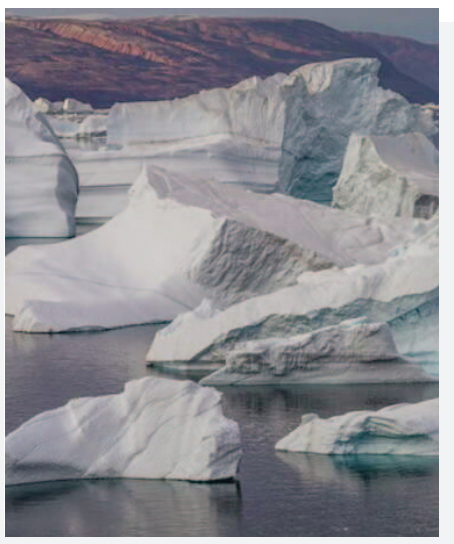
Grâce à leurs simulations, les scientifiques ont pu déterminer pour la première fois où, quand et combien de roches du manteau sont exhumées au niveau des montagnes, et dans quelles circonstances ces roches peuvent être en contact avec de l'eau à des températures favorables, pour permettre une serpentinisation efficace et une production naturelle d'hydrogène.

Il s'avère que les conditions de serpentinisation sont "nettement meilleures" dans les chaînes de montagnes que dans les bassins océaniques. Ainsi, la capacité de production annuelle d'hydrogène y est jusqu'à 20 fois supérieure, révèle l'étude.

En outre, les "roches-réservoirs" nécessaires à l'accumulation de volumes d'H2 naturel économiquement viables, telles que les grès, sont "facilement disponibles" dans ce type d'environnement.

Les résultats de cette recherche donnent ainsi une "forte impulsion" à l'intensification de l'exploration de l'hydrogène naturel dans les chaînes de montagnes. En réalité, divers efforts d'exploration sont déjà en cours dans des endroits tels que les Pyrénées, les Alpes européennes et les Balkans, où les chercheurs ont déjà trouvé des indices d'une production naturelle d'hydrogène en cours.

La calotte glaciaire du Groenland va-t-elle franchir un "point de bascule" d'ici la fin du siècle ?



DANS LA NATURE, une fois qu'un certain seuil est dépassé, le retour à l'équilibre n'est plus possible. S'agissant de la fonte de la calotte du Groenland, une nouvelle étude identifie un possible "point de bascule" qui pourrait être franchi dès 2100. Un résultat qui reste toutefois à confirmer (The Cryosphere).

Arrêt du cycle de l'eau dans la forêt amazonienne, ralentissement des courants marins de l'Atlantique, dégel du permafrost… Les "points de bascule" (ou "points de basculement") de notre planète font actuellement l'objet de nombreux travaux de recherche à travers le monde.

Récemment, une agence britannique a ainsi commencé à financer le développement d'un système d'alerte précoce.

Cependant, déterminer les seuils dont le franchissement provoquera des effondrements irréversibles n'est pas une mince affaire. Le consensus scientifique se dessine donc progressivement, une étude après l'autre.

Une équipe composée de chercheurs italiens, néerlandais, américains et norvégiens vient d'apporter sa pierre à l'édifice en identifiant un possible "point de bascule" pour la fonte de la calotte du Groenland.

D'un point de bascule à l'autre

D'après leur étude, publiée en début d'année dans la revue The Cryosphere (M. Petrini et al., 2025), le point de bascule devrait être atteint lorsqu'environ 230 gigatonnes (milliards de tonnes) de glace seront perdues en une seule année, soit une diminution de 60 % par rapport à l'équilibre préindustriel.

Il faudrait pour cela que la température mondiale augmente de 3,4 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels, soit 2 °C de plus que le réchauffement observé en 2024.

Ce qui pourrait se produire d'ici 2100, d'après les pires projections obtenues sous un scénario correspondant aux plans actuels de réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

Or, ce point de bascule pourrait en enclencher un autre : le ralentissement de la circulation méridionale de retournement Atlantique (AMOC), un système de courants marins – comprenant notamment le Gulf Stream – crucial pour le climat de l'hémisphère nord. L'eau de fonte de la calotte glaciaire (eau douce) qui s'écoule dans l'océan subarctique est en effet plus légère que l'eau de mer (eau salée).

D'après une étude récente, les calottes glaciaires polaires (Groenland et Antarctique) seraient le fruit d'une "heureuse coïncidence" entre la répartition des terres émergées sur le globe, leur relief et l'activité volcanique. "L'état actuel de la Terre, couverte en partie de glace, n'est pas typique de l'histoire de la planète.

or, notre société actuelle en dépend", prévenait le Pr Benjamin Mills de l'université de Leeds.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :(021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Cancer foudroyant : c'est quoi, quelle espérance de vie ?

Pancréas, poumon, appendice... Les cancers "foudroyants" ou plutôt "agressifs" réduisent considérablement l'espérance de vie.

Le cancer foudroyant se propage très rapidement. Certaines tumeurs comme au pancréas, au sein, au cerveau ou au poumon sont d'évolution foudroyante. Quels sont les symptômes ? En combien de temps devient-il agressif ou incurable ? Quelle est l'espérance de vie ?

C'est quoi un cancer foudroyant ?

Si on parle parfois de cancer "foudroyant", ce terme n'est en réalité pas employé par les médecins. Ils parlent plutôt de cancer "agressif". "Certains cancers ont un potentiel d'agressivité important. Ils ont un risque d'évolution vers le décès ou la rechute important en pourcentage et un délai d'évolution rapide" "L'agressivité d'un cancer réside essentiellement dans sa capacité à donner des localisations à distance ou métastases" explique-t-il.

Quelle est l'espérance de vie en cas de cancer foudroyant ?

"Les cancers agressifs sont des cancers qui ont un potentiel de décès plus important que des cancers moins agressifs, et un risque de décès dans un délai court" informe le Pr Gonçalves. Pour autant "cela ne veut pas dire qu'on ne guérit pas certains cancers agressifs, dont les cancers du sein inflammatoires" précise cet oncologue.

Quels sont les cancers les plus foudroyants ?

La notion de cancer foudroyant ou plutôt agressif peut être associée à la quasi-totalité des localisations. Elle n'est pas spécifique à un organe ou à une catégorie de tissus en particulier. "Il existe ainsi des cancers du sein dits agressifs car ils se présentent d'emblée avec des métastases ou rechutent sous la forme de métastases. Ces cancers agressifs de sein représentent 10 à 20% des cas de cancer du sein. Parmi ceux-ci, le cancer du sein inflammatoire a un potentiel d'agressivité important. Il représente 3 à 4% des cancers du sein. Autre forme plus agressive de cancer du sein, le cancer du sein triple négatif. Ces deux types de cancer du sein ont un potentiel de décès et de rechute plus important que les autres formes de cancer du sein" décrit le Pr Anthony Gonçalves.

"Les cancers du pancréas sont tous considérés comme agressifs."

"Les cancers du pancréas sont tous considérés comme agressifs" ajoute le spécialiste. Le cancer anaplasique de la thyroïde fait également partie de ces cancers agressifs. "Cependant, ce caractère agressif est relatif, indique le Pr Gonçalves.
Il dépend des possibilités thérapeutiques du moment."
Et de rappeler le cas du cancer du testicule, cancer qui avant les années 1980 était mortel dans 90% des cas lorsqu'il y avait une rechute et qui, depuis l'émergence d'une chimiothérapie très efficace dans les années 1980, est passé de cancer "foudroyant" à un des cancers les plus curables, même à un stade métastatique. C'est aussi le cas des mélanomes, cancers de la peau très agressifs lorsqu'ils sont diagnostiqués à un stade avancé, et pour qui l'apparition de traitements innovants a complètement changé la donne en situation métastatique (d'une survie inférieure à 12 mois on est passé à près de 50% de survie à 5 ans).

Quels symptômes ?

Les symptômes d'un cancer agressif dépendent du type de cancer mais ils sont similaires à des formes de cancers moins agressives.

Causes et facteurs de risque

Les causes d'apparition d'un cancer agressif sont encore mal connues des scientifiques. Selon plusieurs études, les formes agressives de cancer pourraient être dues à des mutations génétiques qui induisent des résistances aux traitements, ou à la réactivation de gènes normalement inactifs causant un développement rapide des cellules cancéreuses.
"Il y aurait un contexte de fragilité génétique plus une exposition environnementale plus le hasard qui entre en jeu" indique le Pr Anthony Gonçalves.

Diagnostic d'un cancer foudroyant

L'agressivité d'un cancer peut être déterminée au moment du diagnostic, après réalisation d'examens.
Les symptômes peuvent être différents dans certains types de cancer agressifs, par exemple dans le cas du cancer du sein inflammatoire.
"A l'examen clinique, le sein a une présentation inflammatoire :
il est rouge, chaud, parfois douloureux, avec un aspect de "peau d'orange" et l'évolution a été rapide, en moins de 6 mois en général" décrit le Pr Anthony Gonçalves.
Une biopsie permet de confirmer le diagnostic et d'identifier le type de tumeur. En fonction de la nature et de la disposition des cellules cancéreuses, le médecin peut estimer les risques de propagation du cancer.

Peut-on soigner un cancer foudroyant ?

Les traitements d'un cancer agressif ne diffèrent pas forcément du traitement de cancers moins agressifs.
"Il peut y avoir des traitements agressifs, comme une chimiothérapie avant une chirurgie radicale (mastectomie) dans le cas de cancer du sein inflammatoire par exemple, mais des cancers agressifs peuvent aussi être traités avec des traitements finalement peu agressifs, comme certaines thérapies ciblées"

Botulisme : symptômes typiques, c'est quoi ?



LE BOTULISME est une maladie paralysante liée à une toxine produite par la bactérie Clostridium botulinum.
Le botulisme est une maladie paralysante dû à une toxine (la toxine botulique) produite par une bactérie (Clostridium botulinum). "C'est la toxine qui rend malade et non la bactérie elle-même" souligne Christelle Mazuet, responsable du Centre National de Référence Bactéries Anaérobies et Botulisme à l'Institut Pasteur. Cette toxine est extrêmement puissante et cible les terminaisons nerveuses. Le botulisme alimentaire est le type de botulisme le plus fréquent en France. Il est causé par l'ingestion d'un aliment contaminé par la toxine botulique. "Il n'y a pas de personne à risque" précise l'experte. Tout le monde est susceptible de consommer des produits contaminés. En revanche, les populations sensibles (enfants et personnes âgées) sont susceptibles de développer des formes graves de la maladie et auront naturellement plus de difficultés à se rétablir. Le botulisme infantile est moins fréquent. Il survient chez l'enfant de moins de 1 an lorsque celui-ci ingère la bactérie qui s'implante ensuite dans le tube digestif et fabrique sa toxine. "Il s'agit d'une colonisation du tube digestif" précise Christelle Mazuet. C'est à cause du risque de botulisme que le miel est déconseillé avant l'âge de 12 mois chez les enfants.

Les symptômes peuvent aller très vite

"Le botulisme est une paralysie flasque descendante" explique Christelle Mazuet. Cela commence par des troubles de la vue (la personne voit double, a les paupières qui tombent).
Ensuite, adviennent des troubles de l'élocution et de la déglutition et un défaut de salivation.
Puis, en fonction de la quantité et du type de toxine ingérée, la paralysie peut s'étendre aux muscles respiratoires et aux membres supérieurs et inférieurs.
La personne peut aussi présenter des symptômes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée...). Ainsi, les formes les plus graves peuvent amener à une tétraplégie et à une insuffisance voire à une incapacité respiratoire. Sans prise en charge médicale, le pronostic est donc létal.

Quels sont les traitements du botulisme ?

"Le traitement est essentiellement symptomatique" explique Christelle Mazuet. "des soins respiratoires intensifs avec ventilation assistée seront mis en place dans les cas les plus graves pour permettre aux gens de respirer". Il existe un sérum qui neutralise les toxines botuliques mais il n'est efficace que s'il est injecté dans les 24 heures qui suivent l'apparition des symptômes. La grande majorité des malades pris en charge rapidement guérissent sans séquelles, mais la durée du traitement et de la convalescence peuvent parfois durer plusieurs mois. Les antibiotiques n'ont aucune action sur la toxine botulique, et ne sont donc pas prescrits.

Quelles sont les causes du botulisme ?

Le botulisme alimentaire s'attrape par l'ingestion de produits contaminés par la toxine botulique. Il est le plus souvent lié, en France, à la consommation d'aliments en conserves de fabrication familiale ou artisanale, plus rarement de fabrication industrielle. Il s'agit notamment de conserves de végétaux peu acides (haricots verts, olives, asperges). Tous les produits de charcuterie "maison" (jambon, jambon cru) sont également à risque. Il existe plus rarement des cas de contamination avec des produits de la mer comme du poisson fumé/ salé-séché artisanal.













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série de suspense (2024 - France) — TF1
Mademoiselle Holmes

21h05 Magazine d'information - France — France 2
Envoyé spécial

21h00 Jeu (2025 - France) — M6
Pékin express

21h05 Série de suspense États-Unis - 2024 — CANAL+
Dexter : les origines

20h50 Comédie musicale — W9
France
Molière, le spectacle musical

20h50 Film de guerre — CINE + FRISSON
Corée du Sud - 2022
Hansan : La bataille du dragon

21h05 Téléréalité — 6ter
France - 2025
Les reines de la route

21h00 Film d'action - Etats-Unis 2016 — CINE + PREMIER
Tarzan

21h10 Divertissement-humour — C8
TPMP : toute la vérité

21h00 Film d'aventures - France 2024 — CINE CINEMA
Le comte de Monte-Cristo

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 1985
Scout toujours

21h15 Comédie — TMC
France - 2013
Les profs

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série politique (2015 - France)
Saison 1 Épisode 2/3

Baron Noir

Philippe Rickwaert demande à Daniel Calenbergue de se porter candidat pour le poste de premier secrétaire du parti socialiste. Tous deux mettent au point un plan pour piéger Laugier au moment des primaires. De son côté, Amélie Dorendeu annonce sa candidature à la radio. Pendant ce temps, les policiers de la brigade financière continuent leur enquête après avoir perquisitionné dans les bureaux de Rickwaert.

23h02
Série d'horreur (2023 - Etats-Unis)
Saison 12 Épisode 6/7/8

American Horror Story

Comme chaque saison d'American Horror Story, la saison 12 présentera une intrigue indépendante et unique. Cette saison s'appelle Delicate et elle est adaptée du roman de Danielle Valentine, Delicate Condition. Ryan Murphy a révélé que cette saison est inspirée par des histoires et des légendes urbaines comme le désir d'enfant et la maternité d'une actrice indépendante, qui tente désespérément de fonder une famille.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:29	12:42	15:53	18:21	19:45
CONSTANTINE	05:34	12:46	15:58	18:26	19:50
ALGER	05:48	13:00	16:12	18:41	20:04
OUARGLA	05:40	12:51	16:07	18:35	19:54
CHLEF	05:55	13:07	16:19	18:48	20:11
MOSTAGANEM	06:00	13:12	16:24	18:53	20:15
ORAN	06:03	13:15	16:28	18:56	20:18

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8127 — JEUDI 27 FÉVRIER 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	7°
Oran	19°	8°
Constantine	16°	-1°
Ouargla	20°	7°

LE TAS DONNE GAIN DE CAUSE À L'USMA FACE AU RS BERKANE

Une gifle à Lakjaâ et son lobby à la CAF

Le Tribunal Arbitral du Sport de Lausanne a officiellement statué, hier, en faveur de la Fédération Algérienne de Football (FAF) et de l'Union Sportive de la Médina d'Alger (USMA) contre la Confédération Africaine de Football (CAF), la Fédération Royale Marocaine de Football et le club de la Renaissance de Berkane.



La CAF échec et mat !

Le TAS a reconnu que la carte fictive affichée par le club marocain de la Renaissance de Berkane sur les maillots de ses joueurs lors de la demi-finale de la Coupe de la CAF contre l'USMA, lors de la précédente édition de la compétition, contrevenait aux règlements de la CAF. La décision du TAS annule le verdict de la Confédération Africaine de Football (CAF), confirmant ainsi la position légale du club algérien. Le tribunal de Lausanne a estimé que la position de la FAF contre les décisions de la CAF était justifiée et s'appuyait sur les statuts de la CAF ainsi que sur la réglementation vestimentaire de l'instance continentale du football.

En conséquence, le Tribunal Arbitral du Sport de Lausanne a officiellement invalidé la carte fictive du Maroc qui incluait les territoires du Sahara occidental, interdisant ainsi au club de Berkane de l'arborer.

Par ailleurs, la FAF et l'USMA ont désormais le droit de réclamer des compensations à la CAF en raison de l'abus commis par ses instances en permettant à Berkane de porter des maillots en contradiction avec ses propres règlements. De plus, la décision du TAS souligne que l'USMA aurait dû être qualifiée sur tapis vert pour la finale de la Coupe de la CAF la saison dernière contre la Renaissance de Berkane.

Cette victoire juridique met en avant le sérieux et la détermination de l'USMA et la FAF à défendre leurs droits sur la scène continentale. Le club algérois a souligné son engagement envers les principes du fair-play et du respect des règlements en vigueur.

Avec cette décision, l'USM Alger renforce sa position en Afrique et envoie un message fort quant à son attachement aux valeurs d'intégrité et de professionnalisme dans le football. C'est une nouvelle gifle pour le Maroc et Fouzi Lakjaâ et son lobby à la CAF.

Ainsi, aucune équipe marocaine ne portera désormais la carte géographique controversée sur son maillot lorsqu'il s'agit d'une compétition africaine. Le verdict favorable de l'Instance compétente suisse va également annuler les sanctions financières infligées par le Jury disciplinaire de la CAF à l'encontre de l'USMA (40.000 dollars).

Pour rappel, l'USMA avait refusé de jouer la double confrontation de la demi-finale de la précédente édition de la Coupe de la CAF en raison de la carte imaginaire floquée sur les maillots de la RS Berkane, incluant le Sahara Occidental occupé.

Hamid B.

PREMIÈRE OPÉRATION DU GENRE DE L'ENTREPRISE

Mega Papiers exporte vers l'Argentine et l'Angleterre

LE WALI de Tlemcen, Youcef Bechlaoui, a supervisé hier une opération d'exportation de produits algériens vers l'Argentine et l'Angleterre, lors d'une visite qu'il a effectuée à l'entreprise Mega Papiers, considérée comme leader national de la production et de l'exportation de papier. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la wilaya.

Dans le cadre de la stratégie d'appui au développement des exportations hors hydrocarbures, et dans la continuité des activités du Salon Ouest Export 2025, le wali de Tlemcen, accompagné du président de l'Assemblée nationale populaire, a visité l'entreprise Mega Papiers, située dans la zone industrielle de Chetouane.

Au cours de la visite, la délégation a été reçue par le directeur de l'entreprise, qui leur a présenté Mega Papiers ainsi que ses capacités de production et d'exportation. La délégation a également visité les salles de production. La visite s'est terminée par le scellement des conteneurs d'exportation destinés à l'Argentine et à l'Angleterre, une étape qui reflète le dynamisme de l'entreprise et son rôle de soutien à l'économie nationale, selon le communiqué. La même source indique que l'opération s'est déroulée en présence du directeur de l'industrie de Tlemcen, du directeur du guichet unique de l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI) de Tlemcen, du directeur régional de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), du chef de daïra ainsi que du secrétaire général de la Chambre de commerce et d'industrie Tafna. La visite traduit l'engagement des autorités locales à accompagner les entreprises productives et à les encourager à s'orienter vers les marchés internationaux, ce qui renforce la position de la wilaya de Tlemcen comme pôle économique de premier plan dans le domaine de l'exportation, a conclu le communiqué. Pour rappel, le Salon «Ouest Export 2025» dans sa troisième édition, qui s'est déroulé dans la ville de Tlemcen du 11 au 13 février 2025, est un événement économique qui vise à promouvoir les produits nationaux et à soutenir les exportations hors du secteur des hydrocarbures. L'édition a été organisée au Centre des arts et des expositions de Tlemcen et a vu la présence des walis de Tlemcen, d'Oran, de Sidi Bel Abbès, d'Aïn Témouchent, de Saïda, de Nâama et d'El-Bayadh ainsi que la participation de 130 opérateurs économiques venus de 16 wilayas de l'ouest et du sud-ouest du pays.

Brahim Mazi



BÉJAÏA

Plus de 400 affaires criminelles traitées en janvier

LES SERVICES de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Béjaïa ont traité durant le mois dernier 489 affaires criminelles dans lesquelles 546 individus ont été interpellés parmi lesquels 85 personnes ont été placées en détention. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, ces criminels sont mis en cause dans plusieurs affaires criminelles.

La cellule de communication de la sûreté de wilaya a indiqué que 111 atteintes à la chose publique ont été enregistrées dans lesquelles sont mises en cause 120 personnes, dont 2 ont été placées en détention. Elle a, également, traité durant la même période 97 atteintes aux personnes impliquant 122 personnes dont 8 ont été écrouées.

Par ailleurs, les services concernés ont traité 185 autres affaires de trafic de drogue (kif et substance psychiatrique) au cours desquelles 200 personnes ont été interpellées et 26 placées en détention, alors que 6 individus ont été interpellés et accusés d'atteinte aux mœurs dont un a été écroué dans le cadre de 6 affaires du genre.

Concernant les crimes financiers et économiques, la sûreté de wilaya a traité 11 affaires mettant en cause 14 personnes parmi lesquelles 3 individus ont été mis aux arrêts, alors que 61 autres affaires d'atteinte aux biens publics ont été recensées durant le même mois et au cours desquelles 85 individus ont été interpellés parmi lesquels 42 ont été placés en détention.

Ajouter à cela, 18 cybercrimes impliquant 17 individus dont 4 ont été écroués.

Pour le reste, deux frères, âgés de 20 et 27 ans, ont été arrêtés par les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la commune d'Akbou. L'un d'eux avait en sa possession 11 capsules de Prégabaline coupées en morceaux et emballées dans un sachet pour être écoulées.

Elles ont été découvertes lors de la perquisition de son domicile, ce qui a permis de découvrir 77 autres capsules de Prégabaline dans la chambre de son frère emballées aussi dans un sachet en plastique, 11 comprimés de type « Keityl « et un ciseau.

Ce dernier a été arrêté par les enquêteurs près de son domicile et avait en sa possession 12 000 DA, représentant les revenus de son trafic. Présentés devant le parquet pour possession et stockage illégal de substances psychiatriques, ils ont été convoqués à une comparution immédiate et écroués.

N. Bensalem